

Numéro spécial, Février 2007

FRONTIÈRES  
BORDERS

FRONTIÈRES ET INTÉGRATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST  
WEST AFRICAN BORDERS AND INTEGRATION

# CHRONIQUES FRONTALIÈRES

BULLETIN SUR LES RÉALITÉS LOCALES RÉGIONALES EN AFRIQUE DE L'OUEST  
*Avec l'appui du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest*

Dossier spécial

## ● SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

www.afriquefrontieres.org

# LA VOIE ● TRANS●FRONTALIÈRE

**Editorial** : *LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, UNE QUESTION D'ACCÈS AUX MARCHÉS*, p.4

## **Dossier spécial**: Sécurité alimentaire et échanges transfrontaliers dans la zone de Kano-Katsina-Maradi (K<sup>2</sup>M).

- *LE CONTEXTE DE LA CRISE ALIMENTAIRE DE 2005 AU NIGER*, p.13
- *LE COMPLEXE "CÉRÉALES-BÉTAIL"*, p.15
- *QUELLES PERSPECTIVES ?* p.16
- *LE RÉSEAU DE PRÉVENTION DE CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL*, p.17

### Interviews

- MISER SUR LES COMPLÉMENTARITÉS,  
NORMAND LAUZON ET JEAN S. ZOUNDI DU CSAO, p.19
- "LE PROBLÈME ET LA SOLUTION SE TROUVENT AU NIGERIA",  
MICHELE FALAVIGNA DU PNUD-NIGER, p.22
- PROGRAMME RÉGIONAL D'APPUI ACCÈS AUX MARCHÉS,  
MOUSSA CISSÉ CILSS-BURKINA FASO, p.24
- LES QUESTIONS TRANSFRONTALIÈRES SONT AUJOURD'HUI IMPORTANTES,  
LAOULI IBRAHIM, FEWS NET-NIGER, p.25

### Reportages : Sénégal Méridionale

...LE RÉSEAU TRANSFRONTALIER DES RADIOS COMMUNAUTAIRES  
Professionalisation au service de l'Intégration, p.5

...RÉSEAU SÉNÉGAMBIEN DES PROFESSIONNELS DE L'APICULTURE  
Un levier pour une filière régionale en devenir, p.7



### RENCONTRE

- DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS FRONTALIÈRES  
DU NIGERIA ET SES VOISINS, p.11

Les Chroniques frontalières sont publiées  
en français et en anglais.  
Disponibles sur  
[www.oecd.org/sah](http://www.oecd.org/sah)  
[www.afriquefrontieres.org](http://www.afriquefrontieres.org)

En partenariat éditorial et financier avec le Club du  
Sahel et de l'Afrique de l'Ouest-OCDE

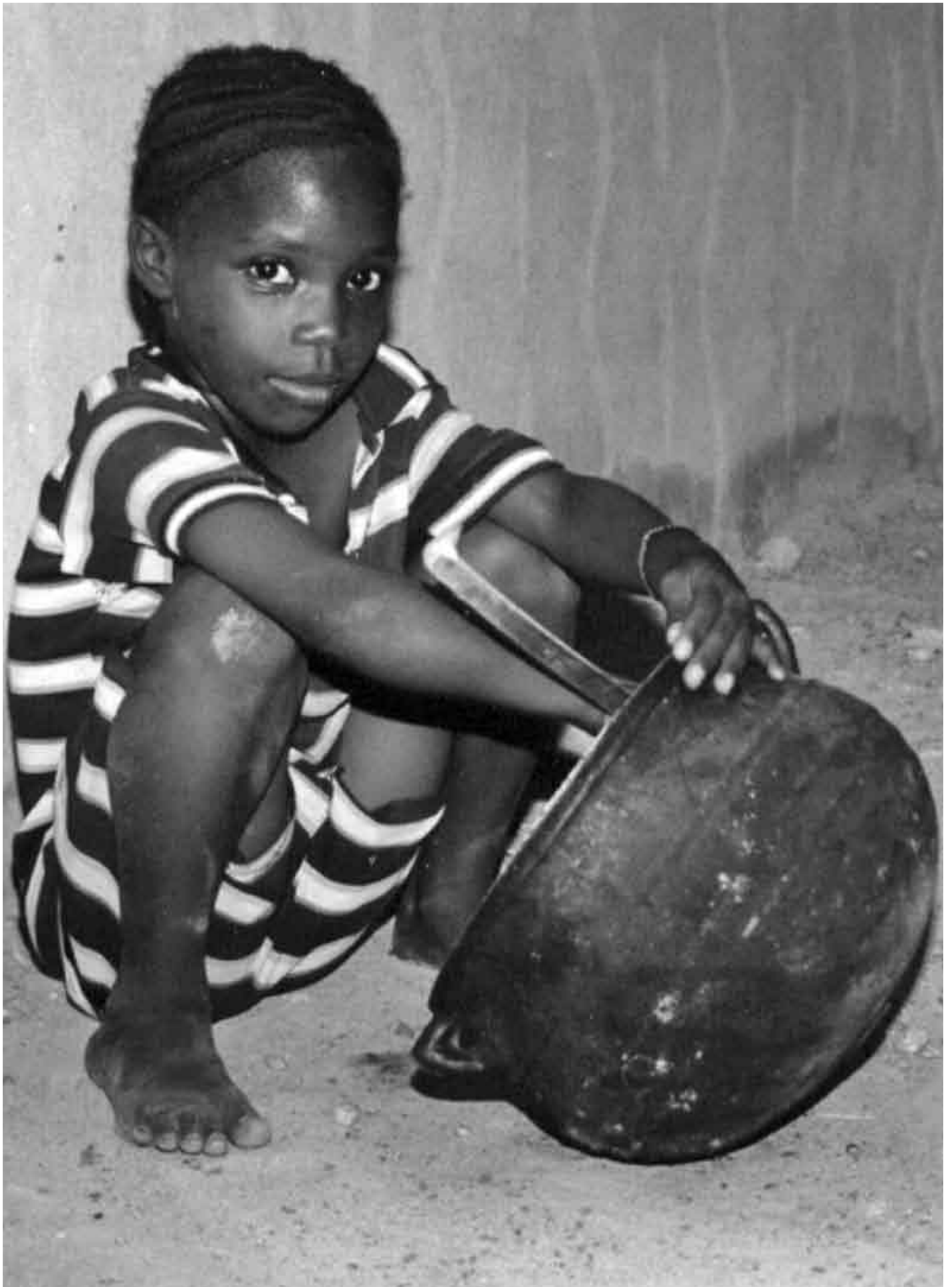
Responsable : Marie Trémolières  
CSAO-OCDE  
2 rue A. Pascal  
75116 Paris-France  
T: +33 1 45 24 89 68  
F: +33 1 45 24 90 31  
[marie.tremolieres@oecd.org](mailto:marie.tremolieres@oecd.org)

Production : Guy-Michel Bolouvi  
Sud Communication (Sud-Com Niger)  
BP 12952 Niamey-Niger  
T: +227 96 98 20 50  
F: +227 20 75 50 92  
[mboluvi@yahoo.fr](mailto:mboluvi@yahoo.fr)

Ont participé à ce numéro  
Guy-Michel Bolouvi, Philipp Heinrigs,  
Léonidas Hitimana, Emmanuel Salliot,  
Marie Trémolières, Jean Zoundi

Traduction  
Leslie Diamond  
Impression OCDE

Le contenu de cette publication  
n'engage que les seuls auteurs.



## LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, UNE QUESTION D'ACCÈS AUX MARCHÉS

**L**e rôle joué par le marché dans l'accessibilité des populations les plus démunies aux ressources alimentaires, permet de mieux comprendre l'importance que représente le pôle économique autour des 3 villes de Kano, Katsina et Maradi en terme de sécurité alimentaire. Il constitue un corridor d'échanges intenses en biens manufacturés et produits agricoles, éléments déterminants des enjeux alimentaires de la région. Si les besoins humains des deux pays motivent la majorité de la demande, ceux de l'industrie nigériane de transformation n'ont cesse de croître. Ce nœud économique transfrontalier ne concerne pas seulement le Niger et le Nigeria. Il s'étend à l'ensemble des acteurs économiques du commerce de produits agricoles des pays de la région et mérite donc que les OI, autorités et bailleurs s'intéressent à un suivi régulier et au mécanisme de ses marchés. Dans un tout autre espace, lui aussi transfrontalier, celui de Ségambie méridionale, l'accent est mis sur le développement des filières apicoles de production et sur l'utilisation du réseau de radios communautaires à des fins de dynamisation économique.

La rédaction



Commerce de céréales au marché de Maradi (Sud Niger, frontalier avec le Nord Nigeria).

*Fruit d'une collaboration naissante et prometteuse entre le SCSAO, la GTZ Procas et Enda Diapol, le processus d'appui aux initiatives de coopération transfrontalière se poursuit en Ségambie méridionale. Cet reportage se propose de revenir sur le lancement au cours du dernier trimestre 2006, de deux d'entre elles. Des enjeux forts touchant au désenclavement économique et à la gestion des conflits ont rendu prioritaire la professionnalisation des radios communautaires et l'appui à certaines filières productives à fort potentiel d'intégration, comme le miel ou la noix d'anacarde. Des perspectives enthousiasmantes se dessinent aujourd'hui pour assurer la pérennisation de ces initiatives.*

## RÉSEAU TRANSFRONTALIER DES RADIOS COMMUNAUTAIRES

### PROFESSIONNALISATION AU SERVICE DE L'INTÉGRATION

Une rencontre s'est tenue à Dajlicunda (région de Oio – Guinée Bissau) entre le 10 et le 14 septembre 2006 dans les locaux de la fédération paysanne Kafo. Huit radios communautaires y étaient représentées. Trois jours durant, les seize participants Gambiens, Bissau Guinéens et Sénégalais ont partagé les mêmes constats : climat permanent d'insécurité, entraves posées à l'exercice de leur profession, vétusté des équipements, bénévolat, etc. Ils ont débattu des stratégies les plus adéquates pour permettre à ces radios émettant en zones frontalières de jouer dignement leur partition au service du développement des communautés villageoises «en sortie de crise».

La rencontre s'est achevée par l'adoption d'un plan d'action transfrontalier et la création du Réseau transfrontalier des radios communautaires (RETRARC) de la Ségambie méridionale. Composé à l'heure actuelle d'une radio gambienne, de deux radios bissau-guinéennes et de cinq radios sénégalaises, le réseau se donne pour objectifs de :

#### Objectif 1

##### « renforcer les compétences des radios membres »

- Etablir un répertoire des adresses (tel et mail) des radios membres du groupe ;
- Identifier les besoins de formation des membres ;

### *La création du réseau des radios communautaires ségambiennes à vocation transfrontalière : un outil au service des professionnels et des populations, un levier pour la paix et la libre circulation des personnes et des biens*

- Identifier les compétences internes et externes ;
- Organiser des réunions trimestrielles ;
- Elaborer un plan de formation comprenant les techniques de communication en zone de conflits ;
- Organiser des sessions de formations tous les 6 mois ;
- Réaliser des visites et des échanges d'expériences entre les radios tous les 3 mois ;
- Echanger des programmes ;
- Création d'un site web pour le réseau ;
- Appuyer les radios membres dans la définition du minimum de qualifications requis pour le recrutement des journalistes et des reporters.

#### Objectif 2

##### « Eveiller les populations sur leurs droits et devoirs »

- Demander à la CEDEAO de transmettre au réseau les textes sur la libre circulation des biens et des personnes ;
- Produire et diffuser des émissions à partir de ces textes ;
- Produire et diffuser des émissions sur les droits humains (ex : violence sur les femmes) ;
- Négocier un cadre de discussion avec les autorités administratives ;
- Utiliser le réseau des acteurs du Programme d'Initiatives Transfrontalières de la CEDEAO et valoriser leurs initiatives ;
- Réaliser des coproductions d'émissions.

#### Objectif 3

##### « Renforcer l'autonomie des radios communautaires »

- Identifier les problèmes communs aux radios membres et les solutions adéquates afin de formuler un projet de financement commun pour le réseau ;
- Appuyer les radios la définition de leur politique financière ;
- Echanger les expériences entre radios sur les problèmes et solutions de financement ;
- Protéger l'indépendance des radios communautaires face aux groupes de pression (solidarité) ;
- Mettre en place un manuel de procédures et des outils permettant l'autorégulation des radios en matière de déontologie et de respect des législations

#### « FICHE D'IDENTIFICATION » DU RÉSEAU

<b>Mode d'organisation</b>	Réseau animé par un coordonnateur principal et trois coordonnateurs nationaux
<b>Dénomination</b>	« Réseau transfrontalier des radios communautaires (RETRARC) de la Ségambie méridionale (Sénégal Guinée Bissau, Gambie : « Guisengamb »)
<b>Membres</b>	Toutes les radios présentes à l'atelier de Djalicunda et celles qui en feront ultérieurement la demande
<b>Organe de direction</b>	Le réseau sera dirigé par un comité exécutif composé des chefs de station des radios suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Voz de Djalicunda (Guinée Bissau)</li> <li>- AD Kassoumay (Sao Domingos – Guinée Bissau)</li> <li>- Dioulacolon (département de Kolda (Sénégal)</li> <li>- FM Awaña (département de Bignona – Sénégal)</li> <li>- Radio de la paix de Sindian (département de Bignona – Sénégal)</li> <li>- Radio Diouloulou (département de Bignona – Sénégal)</li> <li>- Brikama's radio (Western Division of the Gambia)</li> <li>- Radio Kassoumay (département de Ziguinchor – Sénégal)</li> <li>- ACSAS (département de Sédhiou – Sénégal)</li> </ul>

nationales qui réglementent la gestion des médias ;

- Mettre en place une veille et alerte au niveau du réseau sur les agissements des groupes de pression ;
- Effectuer un plaidoyer pour des lois protégeant davantage les journalistes et les radios ;
- Renforcer le dialogue avec les autorités ;
- Mieux négocier les tarifs des émissions face aux ONG

(définition de tarifs communs ?) ;

- Echanger des informations sur les différents partenaires ;
  - S'assister mutuellement au sein du réseau ;
  - Mettre en place un mécanisme de solidarité entre radios membres du réseau (ex : équipements).
- Une deuxième rencontre du réseau se tiendra à Bignona (Sénégal) en février 2007 avec

la volonté affichée d'intégrer très rapidement de nouvelles stations et de trouver des financements connexes pour réaliser les trois axes du plan d'action.

Cet atelier sera aussi l'occasion de valider un règlement intérieur comprenant une charte déontologique sur le traitement de l'information sensible en zone post conflit.

Très prochainement, un plan

de formation sera programmé et des visites d'échanges organisées. Elles permettront en premier lieu de concevoir et de confectionner les fiches en pulaar, mandingue, créole et joola sur les textes et réglementations de la CEDEAO relatifs à la libre circulation des personnes et des biens mais aussi de former les animateurs chargés de leur diffusion.

## Entretien

*Abdou Diao, coordonnateur régional du réseau, Mouhamed Kairaba Sonko, Ndeye Aby Fall et Mamadu Silla reviennent sur les raisons tant politiques qu'économiques qui font*

*qu'aujourd'hui, les radios communautaires sont perçues comme des instruments crédibles de reconstruction du lien social entre communautés frontalières dites « pacifiées »<sup>1</sup>.*

**Comment percevez vous le rôle qu'ont à jouer les radios communautaires dans le rapprochement des peuples frontaliers ?**

**Mouhamed Kaïraba Sonko:**

Dans une zone composée des mêmes ethnies qui partagent les mêmes langues mais où les frontières divisent des bassins de vie, fractionnent des villages et séparent des familles, les radios ont un rôle fondamental à jouer. En effet, c'est aux frontières que se perçoivent de manière la plus frappante, les disparités linguistiques et politiques entre le Sénégal, la Guinée Bissau et la Gambie.

Celles-ci influent sur la capacité des populations à vivre leurs solidarités sociales, ressouder les liens de parenté largement fragilisés par plus de deux décennies d'instabilité politique et économique. Face à ces questions brûlantes, les programmes des radios communautaires se donnent pour objectif de reconstruire le tissu social et de donner la parole aux « sans voix » qui vivent dans un climat d'insécurité constant.

**Abdou Diao :** Les communautés frontalières partagent les mêmes difficultés et c'est sans aucun doute au niveau de leur développement économique que les similitudes et les problèmes sont les plus criants.

En effet, malgré l'existence de textes de la CEDEAO qui facilitent la libre circulation des personnes et des biens en Afrique de l'Ouest pour tout citoyen d'un pays membre muni d'une simple carte d'identité,



De gauche à droite : Mamadu Silla, Ndeye Aby Fall, Abdou Diao et Mouhamed Kaïraba Sonko

les tracasseries persistent sur les routes et aux frontières. Le rôle des radios consiste à souligner ces comportements et dysfonctionnements et à pousser au rapprochement des communautés pour que celles-ci se solidarisent afin de lutter efficacement contre ces abus.

**Mouhamed Kaïraba Sonko:** J'invite très souvent sur les ondes de la radio Awāna, des femmes qui manifestent un grand dynamisme dans le commerce transfrontalier mais

qui, face aux ponctions illégales et à la perte de leurs produits, sont aujourd'hui totalement découragées et sans ressource matérielle. C'est pourquoi, l'un des premiers actes forts du réseau des radios sénégalaises

C'est d'abord par le canal incontournable des radios que les femmes s'éduquent, se forment, s'expriment et saisissent mieux quels sont les moyens à leur disposition pour se sortir du cycle de la pauvreté

**Dans ce contexte, quels seront les objectifs du réseau ?**

**Mouhamed Kaïraba Sonko:**

On a parlé de sensibilisation sur les textes de la CEDEAO par exemple. Mais je voudrais revenir sur d'autres constats qui me paraissent fondamentaux. Premièrement, l'idée du réseau part de l'hypothèse qu'en étant confronté aux mêmes problèmes de part et d'autres des frontières, celui-ci nous permettra de trouver des solutions similaires et efficaces. Mais le réseau ne va pas agir au seul bénéfice des populations.

Il s'adresse avant tout aux radios elles-mêmes. Il s'agit même d'un préalable pour proposer des services efficaces aux communautés. Ce que je veux dire c'est que les radios baignent toutes dans un dénuement difficilement (Suite page 9)

### NOTES

1 : A. Diao, Directeur de la station radio Dioulacolon (Sénégal) ; M. Kairaba Sonko, Directeur et N. Aby Fall, Animatrice de FM Awāna (Sénégal) ; M. Silla, Directeur de Voz de Djalikunda (Guinée Bissau).

## CRÉATION D'UN RÉSEAU SÉNÉGAMBIEN DES PROFESSIONNELS DE L'APICULTURE

### UN LEVIER POUR UNE FILIÈRE RÉGIONALE EN DEVENIR

*Du 14 au 17 novembre 2006, s'est tenu à la gouvernance de Ziguinchor (Sénégal) sous le patronage de l'administration régionale de basse Casamance, un atelier entre professionnels de la filière apicole de Gambie, Guinée Bissau et du Sénégal.*

*Vingt représentants d'organisations professionnelles, huit des services techniques régionaux et départementaux, trois de sociétés commerciales ainsi que cinq de partenaires au développement, ont partagé durant trois jours leurs expériences avant de formuler un plan d'action transfrontalier et de se donner rendez vous en février 2007 pour démarrer la réalisation de leurs activités communes.*

**A**u cours de l'année 2006, la GTZ Procas – Peracod<sup>1</sup> a appuyé la formulation de diagnostics et de plans d'actions par bassins de production dans les zones de Tanaff, Kolda et Bignona au Sénégal. C'est donc tout naturellement qu'une collaboration s'est amorcée avec les membres du réseau WABI en Sénégambie.

Cet atelier de dialogues entre professionnels de l'apiculture constituait une opportunité évidente pour inclure des problématiques transfrontalières aux activités d'appui déjà engagées par d'autres partenaires.

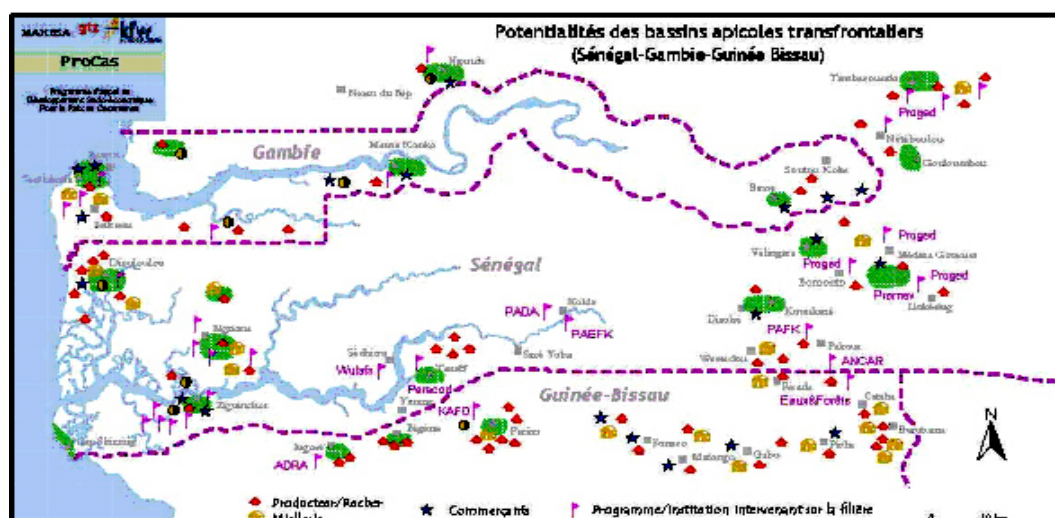
Réputés pour leur qualité et leur diversité, le miel et la cire en provenance de la zone des rivières du sud (région naturelle de Casamance) exploitent à fond le potentiel éco-géographique hors du commun de la Sénégambie méridionale.

Il n'est plus à démontrer aujourd'hui qu'une stratégie intégrée, à la fois transnationale et transfrontalière faciliterait le développement de cette filière économique en devenir.

Les enjeux sont à ce titre, multiples. Il apparaît aujourd'hui important de revitaliser l'apiculture afin notamment d'accroître les revenus des producteurs contribuant ainsi au développement socioéconomique de ces zones frontalières par la création d'emplois additionnels, l'amélioration qualitative de la nutrition et la promotion des traitements médicinaux.

Un enjeu d'importance réside dans l'amélioration de la conscience environnementale des communautés.

Ceci implique l'harmonisation des techniques d'extraction entre professionnels sénégambiens dans la mesure où bon nombre encore de producteurs souvent peu structurés, continuent à entretenir des pratiques



qui, en provoquant des feux de brousse, fragilisent le couvert végétal. Si ce créneau économique ne peut exprimer aujourd'hui tout son potentiel commercial, c'est notamment en raison de la faible structuration des organisations qui l'anime.

Les filières gambienne, bissau-guinéenne et casamançaise de production et de commercialisation de miel sont en effet structurées à quelques exceptions près, selon des logiques locales.

Si le dynamisme de ces organisations est assuré à court terme par une demande locale constante, l'enclavement et l'exiguïté des zones de production situées en périphérie nationale risquent fortement de les fragiliser sur le moyen et long terme. La mise en réseau de ces organisations permettrait d'assurer d'avantage leur pérennité.

A travers la pollinisation des cultures, il est admis que l'activité apicole participe du développement agricole. Cet apport de l'activité apicole à l'activité agricole mérite d'être mieux connu et exploité afin d'optimiser le développement mutuel des différentes filières.

Ceci nécessite qu'un cadre de dialogue regroupant les professionnels ainsi que le

services techniques déconcentrés des trois Etats soit mis en place sur cette question.

A l'étape de la commercialisation, en raison de l'existence de marchés de consommation locaux stables, les différences de techniques d'extraction entre professionnels de l'apiculture induisent un manque de compétitivité certain pour ceux ayant fait le pari de la modernisation technique.

De manière spontanée, les producteurs considèrent qu'en mutualisant leurs expériences, ils parviendraient à harmoniser leurs techniques, à améliorer la qualité et l'emballage, à développer les produits dérivés du miel, à développer un partenariat public – privé.

Ces stratégies devraient leur prodiguer un avantage tant financier que commercial pour fidéliser la consommation locale, mieux intégrer la filière et ouvrir le marché au tourisme puis, in fine à l'exportation...

Ces tentatives d'harmonisation des prix et de la qualité des produits ne sauraient se concrétiser aux échelles nationales sans que s'institue simultanément au niveau sous régional un « codus alimentarius » soutenant un label et une certification ouest africaine des produits apicoles.

Quelques expériences de coopérations ont d'ors et déjà été initiées entre les National Beekeepers of the Gambia (NBAG) et l'Union Régionale des Apiculteurs de Ziguinchor (URAZ) ainsi qu'entre la Fédération des Apiculteurs de l'Arrondissement de Tanaff (FAAT) et les producteurs de la région de Oio (Guinée Bissau).

**Au cours de cette rencontre de trois jours, les participants ont :**

- Opéré un diagnostic précis sur les potentialités de la filière, les organisations qui l'animent, les contraintes qui en freinent le développement ;

- Etabli un programme d'activités conjointes comprenant notamment la promotion des collaborations interprofessionnelles dans les domaines de la formation, de l'échange d'expériences et de l'appui technique et organisationnel ;

- Défini les modes d'organisations les plus opératoires pour la mise en œuvre en œuvre commune des activités considérées comme les plus prioritaires par les organisations de producteurs.

Indubitablement, il est apparu que la prise en charge aux échelles transfrontalière et régionale des problématiques devant concourir au développement de la filière apicole, était pertinente, notamment pour garantir :

- Un contrôle accru de la filière par les producteurs ;

- Une meilleure harmonisation des prix et des réglementations ;

- Une coordination plus soutenue entre les organisations apicoles d'une part et les projets d'appui à la filière apiculture en Sénégalie d'autre part ;

- La mise en œuvre d'une stratégie commerciale plus «offensive» porteuse d'une valeur ajoutée conséquente ;

- La construction d'un partenariat «gagnant-gagnant» entre les producteurs et les autres acteurs de la filière.

Ce n'est qu'en fin d'atelier que les organisations professionnelles ont proposé que se mette en place un comité de pilotage chargé de jouer l'interface entre les acteurs de la filière aux échelles nationales et les partenaires au développement pour l'affinage et la réalisation du plan d'action transfrontalier. Il est composé de deux Gambiens, de six Bissau Guinéens et de cinq Sénégalais.

Très prochainement, une nouvelle rencontre du comité de pilotage se tiendra à Banjul. Il s'agira de planifier précisément les acti-

vités du plan d'action transfrontalier et de confectionner des guides de bonnes pratiques sur la qualité des produits apicoles. Ces guides, diffusés via les radios communautaires en langues locales, seront destinés à tous les producteurs de miel de Sénégalie méridionale.●

**NOTES**

1. Programme de Promotion de l'Electrification Rurale et de l'Approvisionnement Durable en Combustible Domestique.
2. Projet de systèmes de production intégrés pour la gestion durable des ressources naturelles en Moyenne et Haute Casamance.
3. Organisation Néerlandaise de Développement.

**Entretien**

***Témoignage de Alcali Cissé président de la FAAT (département de Sédhiou, Sénégal). A propos de la coopération avec les apiculteurs de la zone de Bégène en Guinée Bissau.***



***Qu'avez vous entrepris avec les apiculteurs des Bégène (Guinée Bissau) de Tanaff (Sénégal)***

Il y a quelques années, FAAT, avons été appuyés la Coopération Sénégalogramme PSPI<sup>2</sup>.

Nous avons alors pu acquies-bénéficier de formations. Par la suite, nous avons pu produire un miel de qualité et mieux prendre conscience des enjeux environnementaux.

Mais avec ce type d'équipement, les coûts d'exploitation étaient plus importants. Il a fallu que nous vendions notre miel plus cher mais nous ne trouvions pas preneur sur le marché frontalier bissau guinéen car, là bas, la demande est assez faible et constante, les gens ne sont pas trop regardants sur la qualité. Ce qui explique pourquoi, les apiculteurs y produisent un miel d'assez mauvaise qualité mais pas cher.

Nous sommes donc partis rencontrer les producteurs de l'autre côté de la frontière et nous avons commencé à les sensibiliser sur la qualité du miel.

Depuis, beaucoup de choses ont été entreprises. Maintenant, nous nous réunissons en commissions frontalières composées chacune de quinze membres tous les mois et nous discutons.

Aujourd'hui, nous leur faisons profiter de beaucoup de la formation dont nous avons bénéficié. Nous faisons avec eux un transfert de compétences sur beaucoup de sujets : environnement, techniques d'extraction, trésorerie...

Nous leur avons aussi permis de bénéficier de crédits à la caisse de Tanaff.●

***comme collaboration secteurs de Ngoree et au niveau de l'arrondissement et pourquoi ?***

nous, producteurs de la par des partenaires comme Allemande avec le pro-

rir des ruches kenyanes et



(Suite de la page 6)

## Entretien

*Témoignages de Pedro Emballo et Eduardo Baldé, commerçants et respectivement anciens gouverneurs des régions de Gabu et Bafata, sur les temps forts de l'atelier et les perspectives à moyen terme.*



De gauche à droite : Devant des exemplaires de miels de fromager, de palétuvier et de manguière, Antonio Sence de la SNV de Bissau, Pedro Emballo et Jorge Forini, apiculteurs du secteur de Bula.

### *Que retenir de cette rencontre ?*

**Pedro Emballo** : Le grand résultat de cette rencontre est d'avoir permis à plus d'une trentaine d'acteurs de la filière de se rencontrer et de dégager des perspectives d'actions communes.

Au niveau de la Guinée Bissau, ce réseau doit surtout nous permettre d'améliorer la qualité du miel pour qu'il remplisse toutes les conditions pour pouvoir être vendu sur le marché international.

Nous pensons que le soutien d'une organisation intergouvernementale comme la CEDEAO à cette filière économique est très encourageante pour nous permettre une meilleure visibilité au niveau politique.

**Eduardo Baldé** : Ce dispositif de coordination va être utile à tous les pays. Aujourd'hui, on peut dire que 70% du miel produit en Guinée Bissau est vendu au Sénégal et en Guinée Bissau et ce, malgré la mauvaise qualité de notre miel.

Cette initiative vient en son heure car simultanément, en Guinée Bissau, nous avons entrepris avec la SNV<sup>3</sup> de réorganiser la filière à l'échelle nationale.

Pendant ces trois jours, les professionnels ont pu croiser leurs informations et échanger sur leurs expériences.

Nous avons beaucoup appris notamment des professionnels gambiens qui sont très en avance sur nous dans le domaine des techniques d'extraction, des produits dérivés et du management organisationnel.

Tout cela nous donne des idées pour obtenir plus de soutien de la part du gouvernement bissau guinéen afin valoriser les produits du miel à l'échelle nationale. ●

concevable et qu'elles doivent avant tout être placées dans des conditions minimales de fonctionnement. Elles intéressent peu les partenaires au développement. Aujourd'hui, le matériel est vétuste et cela se répercute sur la qualité des émissions. Par manque de moyens, les radios ont de sérieuses difficultés pour assurer la production, pour permettre aux reporters de se déplacer même en vélo, pour qu'ils aient chacun un enregistreur et une cassette. Il faut aussi former les journalistes qui continuent à « vivoter » dans le bénévolat. Le réseau a donc un rôle à jouer pour coordonner l'entraide entre radios membres.

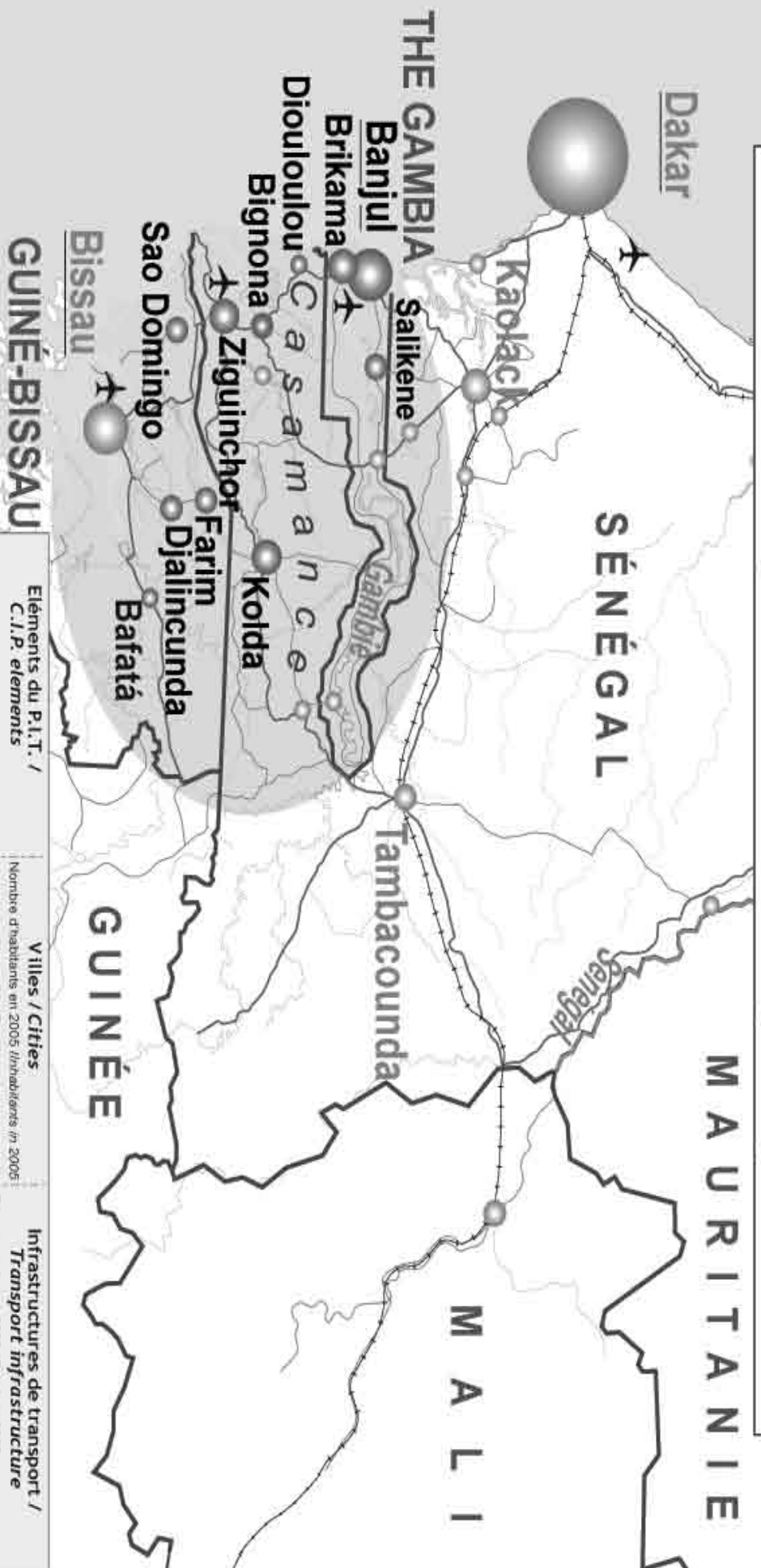
**Abdou Diao** : Derrière le manque de moyens techniques et financiers, se cache un problème très grave dans une région comme la nôtre qui n'est pas pacifiée et qui connaît des pics de tensions régulières. Il s'agit du manque de professionnalisation du personnel des radios et notamment des animateurs et des journalistes. Les trois Etats viennent de passer des élections ou rentrent dans des périodes électorales sensibles. Il y a des emprisonnements abusifs de journalistes. S'ajoutant à cela, le dossier casamançais, les détresseurs de routes, les vols de bétail. Ici, si une information est mal traitée, les conséquences peuvent être dramatiques. Il faut que les journalistes aient accès à des formations qualifiantes pour traiter ces questions et impulser de la coexistence pacifique entre les ethnies et les communautés.

**Mouhamed Kaïraba Sonko** : Il nous faut former des gens capables de collecter l'information et de la traiter de la manière la plus objective possible.

**Mamadou Silla** : Le réseau doit également défendre les journalistes des radios communautaires face aux pressions qu'exerce le pouvoir. Il faut dire que dans nos pays, il y a une inadéquation entre les lois sur la liberté d'expression, les NTIC et les réalités vécues sur le terrain. Par exemple, en Guinée Bissau, les lois sur la liberté de la presse ont été adoptées avant la création des radios commerciales et communautaires et n'ont pas été modifiées depuis.

Les textes réglementaires ne sont plus adaptés au cadre réel de fonctionnement de celles-ci et ne permettent pas aux journalistes de bien faire leur travail et d'être en sécurité. Au niveau de la Guinée Bissau, on ressent un grand besoin d'échanger avec nos frères qui ont plus d'expériences que nous. ●

# Opération pilote frontalière en Sénégambie méridionale Southern Senegambia cross border pilot operation



**GUINÉE-BISSAU**

**Éléments du P.I.T. / C.I.P. éléments**

- Localité du P.I.T. / C.I.P. community \*
- Espaces pilotes

0 150 Km  
0 100 mi

**Villes / Cities**

Nombre d'habitants en 2005 / Inhabitants in 2005

- 2 - 10 millions
- 500 000 - 1 million
- 250 000 - 500 000
- 100 000 - 250 000
- 50 000 - 100 000
- 20 000 - 50 000

**Lomé**

- Capitale d'Etat / National capital
- Frontière / International Border

**Infrastructures de transport / Transport infrastructure**

Réseau routier en 2005 / Roads in 2005

- Road principal (revêtu) / Main road (hard surfaced)
- Road secondaire (revêtu et non revêtu) / Secondary road (hard surfaced and unsurfaced)
- Piste / Track

Autres infrastructures en 2005 / Other infrastructure in 2005

- Xoie ferrée / Railway
- Aéroport (plus de 30 000 passagers par an) / Airport (more than 30 000 passengers per year)

\* Les localités du P.I.T. de moins de 20 000 habitants sont représentées à l'échelle de 20 000 - 50 000 habitants. / C.I.P. communities with less than 20 000 inhabitants are represented like cities with 20 000 - 50 000 inhabitants. Seules les informations en lien avec le P.I.T. ont été localisées sur cette carte. / Only informations relevant to C.I.P. have been reported on this map. Le tracé des frontières figurant sur cette carte n'a pas de valeur juridique. / The positioning of the borders on this map does not imply legal recognition.

NIGERIA-BENIN

## DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS FRONTALIÈRES EN AFRIQUE ET SPÉCIFIQUEMENT DU NIGERIA ET SES VOISINS

*Du 5 au 7 décembre 2006, l'Institut de l'université africain de Imeko, dans le Sud du Nigeria frontalier avec le Bénin, a abrité un atelier de sensibilisation et de formation d'acteurs de l'administration frontalière.*

*Thème de l'atelier : « Border region development in Africa focus on Nigeria and her neighbours » (Développement des régions frontalières en Afrique et spécifiquement du Nigeria et ses voisins).*

*S'il faut trouver un handicap à cet atelier, c'est celui de n'avoir enregistré que la participation d'acteurs Nigériens.*

*Le voisin béninois a brillé par son absence. Question de moyens financiers selon les organisateurs.*

*Le professeur Anthony Asiwaju, président de l'Institut de l'université africain et coordinateur de l'atelier, rassure sur la conviction que la mobilisation doit être totale au niveau des frontières internationales du Nigeria et des pays côtiers, jusque-là en marge des activités de coopération transfrontalière.*

*Retour sur cet atelier avec le professeur Asiwaju qui n'est plus à présenter dans le milieu des artisans de la coopération transfrontalière.*



Le Prof. Anthony I. Asiwaju, Président de l'African University Institute (AFRUI)

*Qu'est ce qui a motivé cet atelier sur le développement des régions frontalières en Afrique et spécifiquement du Nigeria avec ses voisins ?*

Cet atelier a été organisé principalement pour faire connaître les efforts de développement des régions frontalières entrepris par le gouvernement fédéral du Nigeria ainsi qu'au niveau de la Communauté économique des Etats ouest africains (Cedeao). Cela est surprenant, mais au Nigeria, même les principaux acteurs des régions frontalières n'en savent pas grand-chose.

Une législation a été dernièrement élaborée et dénommée « Border Communities Development Agency amendment act, 2006 ». Ces lois ont été prises dans le but d'accélérer le développement des régions frontalières, du moins les frontières internationales du Nigeria et, en ce moment même, une agence spéciale est en train d'être mise en place à cet effet.

Deuxièmement, au niveau de la région ouest africaine, nous considérons le Programme d'initiatives transfrontalières (PIT), comme une initiative entrant dans le cadre de la promotion du développement des régions frontalières. Cela fait deux initiatives d'importance.

Nous avons donc voulu, avec cet atelier, sensibiliser les acteurs les plus concernés par cette dynamique, à savoir, les populations frontalières elles-mêmes et les agents



Les agents de l'administration frontalière étaient fortement représentés



de la police, les autorités traditionnelles, les autorités administratives locales et régionales au niveau fédéral, les agents des institutions au niveau fédéral, tels le ministère de la Coopération et de l'Intégration africaine. Troisièmement, échanger et mettre en commun des idées pratiques de développement des régions frontalières. Nous avons ciblé, au Nigeria, les deux plus grandes agences qui interviennent dans le secteur. D'une part, la Commission nationale des frontières qui, depuis 1990, met à disposition des fonds pour le développement des régions frontalières. De l'autre, la Commission pour le développement de la région du Delta, la région côtière où sont concentrées les ressources pétrolières et, enfin, au niveau ouest africain, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) qui est une agence très expérimentée dans le domaine d'initiatives transfrontalières.

Nous n'avons pas misé sur la quantité au niveau des participants mais insisté plutôt sur la présence de personnalités qualifiées, représentant des agences, des centres de recherches universitaires et de formation, des personnes ressources comme le commandant de police de Cross River state qui a géré le dossier de Bakassi.

**Pourquoi avez-vous beaucoup insisté sur la formation des agents intervenant dans les régions frontalières ?**

Nous insistons sur le fait que la question de la recherche et de la formation est primordiale dans ce domaine. Il faut arriver à créer un programme spécial pour la formation et l'orientation de la coopération transfrontalière et de l'intégration régionale. Parce que, chez nous, la mentalité la mieux établie est celle de la Nation. En revanche, celle de l'intégration régionale fait défaut et, c'est une question de formation. La création de l'Institut de l'université africain essaye d'imiter ce qui a été fait en Europe, notamment l'Institut universitaire européen de Florence en Italie, le Collège européen de Bruges en Belgique, pour dispenser des

formations d'orientation régionale. Notre nouvelle institution, l'Institut de l'université africain, peut donner une base à un institut à l'échelle de l'Union africaine.

**Vu la dimension du Nigeria, êtes-vous appelé à multiplier ce genre d'atelier pour toucher toutes les régions frontalières du pays ?**

Le programme d'atelier de formation, doit nécessairement être étendu. A cet atelier d'Imeko par exemple nous n'avons pas de représentants des régions du Nord, du Nord-est ou de l'Est. Même cette zone frontalière avec le Bénin est sous-représentée : nous n'avons pas des gens de Koala, de Sokoto. Les moyens financiers manquent pour tous les inviter. Mais nous sommes convaincus qu'il faut une base institutionnelle permanente sur la question du développement des régions frontalières. D'où la recommandation du présent atelier d'adopter cette institution comme base des initiatives frontalières dans la région. Une fois cette recommandation adoptée, la question de distance et de moyen ne devrait plus se poser. Au mieux, il faut multiplier une telle institution à travers l'Afrique et, je suis disposé à partager mon expérience en la matière. Le programme doit concerner toutes les régions frontalières.

Dans mon agenda, il est prévu une tournée spéciale au niveau des pays de la Cedeao. En octobre dernier j'étais à Addis Abeba où

j'ai rencontré mes amis Aguibou Diarrah le directeur national des frontières du Mali (DNF) et Normand Lauzon le directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) avec lesquels j'ai ébauché l'idée d'étendre le programme d'initiatives transfrontalières au niveau de la Commission de l'Union Africaine. Le président Alpha Omar Konaré a approuvé l'idée.

**Comment expliquez-vous que le Nigeria et la zone côtière en général sont à la traîne sur le chapitre des initiatives de développement des régions frontalières ?**

Le CSAO a mis en oeuvre l'initiative du PIT et l'intérêt a été focalisé sur les pays enclavés, les pays sahéliens. Il faut des efforts spéciaux pour impliquer et intéresser les pays côtiers. Il va falloir commencer par les sensibiliser. Nous en sommes conscients et c'est pourquoi l'Institut de l'université africain a été implanté ici en région frontalière du Nigeria avec le Bénin. Maintenant que le PIT a pris des repères, pourquoi ne pas envisager ici à Imeko, pour la région d'Ogun (Nigeria) et les régions de l'Ouemé et du Plateau (Bénin), une réplique de ce qui s'est fait à Sikasso pour la zone SKBo et Ziguinchor pour la Sénégalie ?

En février dernier, nous avons tenu ici à Imeko, un atelier du genre sur la criminalité transfrontalière et la stratégie d'instauration d'une police communautaire. Nous avons regroupé les autorités traditionnelles, civiles et policières béninoises et nigérianes des deux régions frontalières. Il faut une réplique des expériences de Sikasso et Ziguinchor, entre pays côtiers d'une part, et entre pays côtiers et sahéliens d'autre part, comme sur l'axe Maradi-Katsina-Kano. Je ne dis pas que le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire ne sont pas importants, mais il faut intéresser particulièrement le Nigeria qui est incontournable dans la région.●

**Propos recueillis par Michel Bolouvi**

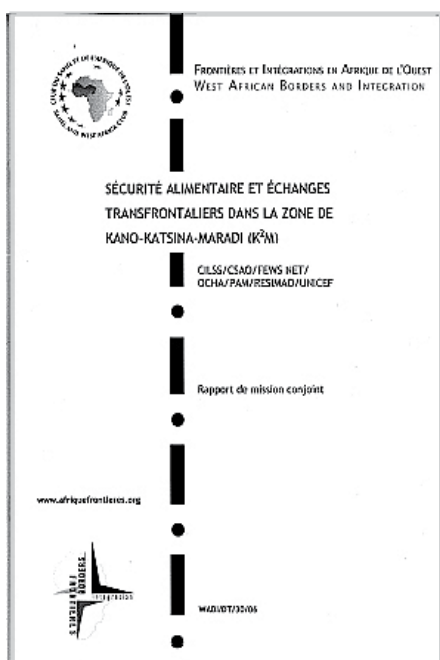


**De gauche à droite AIG I.O. Ajao, l'autorité administrative de la région et les Professeurs Anthony I. Asiwaju et Segun Adesina de l'AFRUI.**

NIGER-NIGERIA

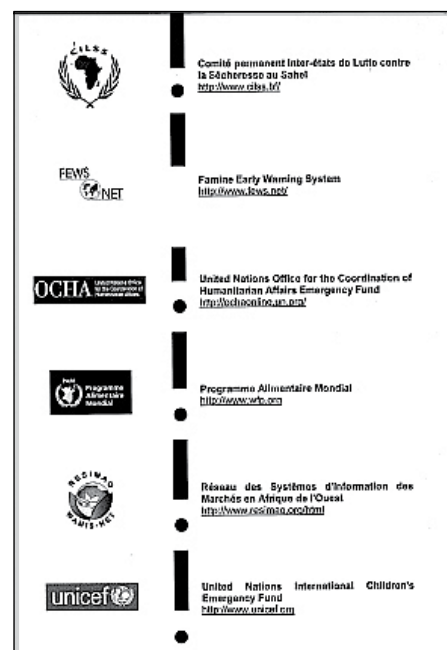
## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS DANS LA ZONE DE KANO-KATSINA-MARADI (K<sup>2</sup>M)

*Etude conjointe : Cilss, Csaio, Fewes net, Ocha, Pam, Resimao, Unicef*



*Le rapport de la mission co-organisée en mai par le CSAO, le CILSS, FEWS NET, le PAM, UNICEF, OCHA, le RESIMAO dans l'espace de Maradi (Niger), Katsina et Kano (Nigeria) est disponible. Il permet :*

- de mieux cerner le commerce transfrontalier de l'élevage et des céréales et son impact sur la sécurité alimentaire ;
- de préparer un éventuel processus de coopération transfrontalière nigéro-nigérian par rapport à ces deux filières (et à la sécurité alimentaire).



*Les propositions seront discutées à l'occasion d'un atelier transfrontalier réunissant des représentants des autorités et des collectivités locales et centrales, des commerçants, des transporteurs, des industriels, des producteurs et des éleveurs des deux pays, et des partenaires techniques et financiers. Cette rencontre se tiendra au cours du premier trimestre 2007.*

Contact: philipp.heinrigs@oecd.org

### LE CONTEXTE DE LA CRISE ALIMENTAIRE DE 2005 AU NIGER

**A** l'occasion de la crise alimentaire au Niger intervenue en 2005, certains intervenants ont soulevé la question du rôle joué par les marchés et les échanges transfrontaliers, dans les difficultés d'accès à la production céréalière.

En effet, bien que la production de l'année 2004 ait été relativement faible au Niger (inférieure de 11 % à la moyenne des cinq années précédentes), du fait, notamment, de précipitations insuffisantes et de l'invasion de criquets pèlerins, elle a atteint 2,6 millions de tonnes, soit 35 % de plus qu'en 2000 (dernière année considérée comme «mauvaise» qui n'avait pas donné lieu à des problèmes majeurs de sécurité alimentaire). Cette situation a poussé le PAM, FEWS

NET et le CILSS, à effectuer un bilan des connaissances<sup>1</sup>, avant de lancer une série d'études sur les marchés et les flux transfrontaliers de céréales – et de produits « de rente » dont la commercialisation permet aux populations d'acheter des céréales.

L'objectif de ce processus est triple :

- de mieux cerner le commerce transfrontalier de l'élevage et des céréales et son impact sur la sécurité alimentaire ;
- de préparer un éventuel processus de coopération transfrontalière nigéro-nigérian par rapport à ces deux filières (et à la sécurité alimentaire).

Par ailleurs, le CSAO/OCDE anime avec ENDA-Diapol le réseau WABI<sup>2</sup> et travaille aux côtés de la CEDEAO dans la mise en œuvre d'un Programme d'initiatives transfrontalières (PIT). Il a été proposé que cet espace frontalier intègre le cadre du PIT en

tant que 4<sup>ème</sup> expérience pilote, les autres se situant en Sénégal méridionale, dans les zones burkinabé et malienne limitrophes de la Côte d'Ivoire et enfin dans le bassin du Karakoro (Mali-Mauritanie).

Ce processus s'inscrit dans le sillage de l'étude conjointe PAM/CILSS/FEWS NET sur le bilan des connaissances et les résultats seront également capitalisés par le CILSS dans le processus de mise en place d'un dispositif permanent de suivi des flux transfrontaliers dans la région.

#### Quid de la sécurité alimentaire ?

Malgré une diversification des sources d'approvisionnement du Niger, milieu des années 1990, le Nigeria demeure son principal fournisseur en cas de déficit alimentaire.

Outre la proximité des zones de production et le prix peu élevé du carburant nigérian,

qui réduisent les charges de transports, de nombreux facteurs tenant à la taille de son marché et de ses structures de production, expliquent la compétitivité de la production du Nigeria.

De plus, les commerçants du Sud Niger et du Nord Nigeria se comprennent parfaitement, appartenant au même espace haoussa composé de cinquante millions de locuteurs. Ils partagent 1 500 km de frontière et sont souvent unis par des liens familiaux, religieux, lignagers, etc.

Dans ce contexte, l'analyse de la production et des échanges de céréales, et celle de leur impact sur la sécurité alimentaire, ne peuvent se limiter à un seul pays.

Le sud du Niger et le nord du Nigeria constituent un bassin de production céréalière dans lequel les marchés sont parfaitement intégrés et les marchandises circulent facilement, parfois même en contravention des réglementations nationales.

Le couloir Kano-Katsina-Maradi représente l'axe autour duquel tout cet espace gravite. Corridor d'échanges en Afrique de l'Ouest, il relie depuis longtemps le Golfe de Guinée à l'Afrique du Nord et même au Moyen-Orient.

Si ces circonstances justifient qu'on s'intéresse aux céréales, il est apparu indispensable d'inclure l'élevage dans l'analyse car son impact est important sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En effet, la commercialisation des produits «de rente» permet aux populations d'accéder à des revenus pour acheter des céréales sur les marchés. Or, l'élevage est le principal produit de rente du Niger et 97 % des exportations de bétail de ce pays sont écoulées vers le Nigeria.

C'est pourquoi le processus dans lequel les acteurs sont engagés s'appuie sur le renforcement de la sécurité alimentaire à l'échelle régionale et bilatérale entre les deux pays et sur une dynamique de développement basé sur la coopération transfrontalière.

Lorsque la production régionale est abondante, d'importants volumes de céréales nigérianes sont écoulés vers les régions voisines du Niger, structurellement déficitaires. A contrario, quand la production est faible, le Nigeria consomme non seulement la grande majorité de sa production, mais également importe des céréales d'autres pays de la sous-région. L'interruption des flux du Nigeria vers le Niger peut alors creuser le déficit dans ce dernier. Toutefois, l'évolution des volumes disponibles sur les marchés n'est pas le seul déterminant des prix. D'une part, le consommateur peut substituer un produit par un autre (mil/maïs par exemple). D'autre part, les industries agroalimentaires —dont le développement est rapide au Nigeria— disposent de moins de possibilités de substitution. La demande de l'agro-industrie est donc plus « rigide » et peut entraîner des augmentations de prix plus importantes, particulièrement pendant les années de crise. Les grands commerçants nigériens disposent d'informations sur les marchés nigériens et s'approvisionnent au Nigeria pour reconstituer leurs stocks. Les commerçants nigériens ont structurellement adapté leurs stratégies aux caractéristiques du marché nigérien, concurrençant les commerçants de Maradi au moment de la collecte et stockant certains des achats dans la ville de Maradi en perspective de la soudure. ●

### L'utilité d'une information complète et fiable

La mauvaise qualité de l'information joue sans doute un rôle dans les déséquilibres du marché.

Il semble en effet que la production nigérienne de cultures de rentes ait plusieurs fois progressé au cours des dernières années, à l'instigation des autorités gouvernementales qui comptaient ainsi approvisionner les unités de transformation locales (huileries, usines textiles, etc.) et écouler les surplus sur le marché international.

Cette progression a eu pour conséquence une réduction des surfaces cultivées en céréales et une augmentation corrélative du prix de ces dernières.

Les unités de transformation locales cependant n'ont pas absorbé la totalité de la production, ce qui a provoqué une chute des prix des produits de rente et un réinvestissement dans les cultures céréalières, lequel pourrait entraîner une nouvelle chute des prix.

Les producteurs comme certains commerçants se plaignent de cette instabilité qui ne permet pas d'optimiser les investissements dans la production ou le commerce des céréales.

Il serait donc très intéressant de disposer d'informations fiables sur le niveau des surfaces emblavées, la production, les volumes conservés pour l'autoconsommation et ceux mis sur le marché, les volumes stockés, etc. ●

Tableau 1 : Production, importation et exportation de céréales (moyenne 1994 – 2003)

	Production (1000 t)	Importation (1000 t)	Exportation (1000 t)	Consommation Kg par tête
Nigeria	20 648	2 499	48	149
Niger	2 598	214	1	212
Afrique de l'Ouest	35 235	7 137	184	146

Tableau 2 : Effectifs, importations et exportations de bovins et petits ruminants

	Effectif Cheptel (x 1 000 têtes)		Effectif Cheptel (x 1 000 têtes)		Exportations (x 1 000 têtes)		Consommation viande bovine et petits ruminants (kg par habitant)
	Bovins	Petits ruminants	Bovins	Petits ruminants	Bovins	Petits ruminants	
Nigeria	15 200	51 000	350	780	0	0	4,6
Niger	2 260	11 400	3	1,5	74	309	7,3
Afrique de l'Ouest	45 518	143 563	606	1 450	264	1 171	5,2

### NOTES

1. Cf. Noëlle Terpend, « Bilan des connaissances sur le commerce et les marchés impliqués dans la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest », décembre 2005, disponible sur : [www.wfp.org/operations/Emergency\\_needs](http://www.wfp.org/operations/Emergency_needs).

2. West African Borders and Integration. Voir le site <http://www.afriquefrontieres.org/>

## LE COMPLEXE «CÉRÉALES-BÉTAIL»

La viande ou ses dérivés et notamment les produits avicoles ou les œufs ont une importance croissante pour la satisfaction des besoins alimentaires, particulièrement ceux des pauvres.

La sécurité alimentaire est de plus en plus déterminée par l'accessibilité et donc des prix. Par conséquent, pour une grande partie de la population (notamment dans les zones pastorales et agropastorales du nord du Niger), des termes de l'échange entre bétail et céréales. Comme le montre le graphique (Termes de l'échange mil/caprin), c'est à partir de la période de soudure que les prix des céréales et du bétail divergent et que les termes de l'échange se détériorent pour les éleveurs.

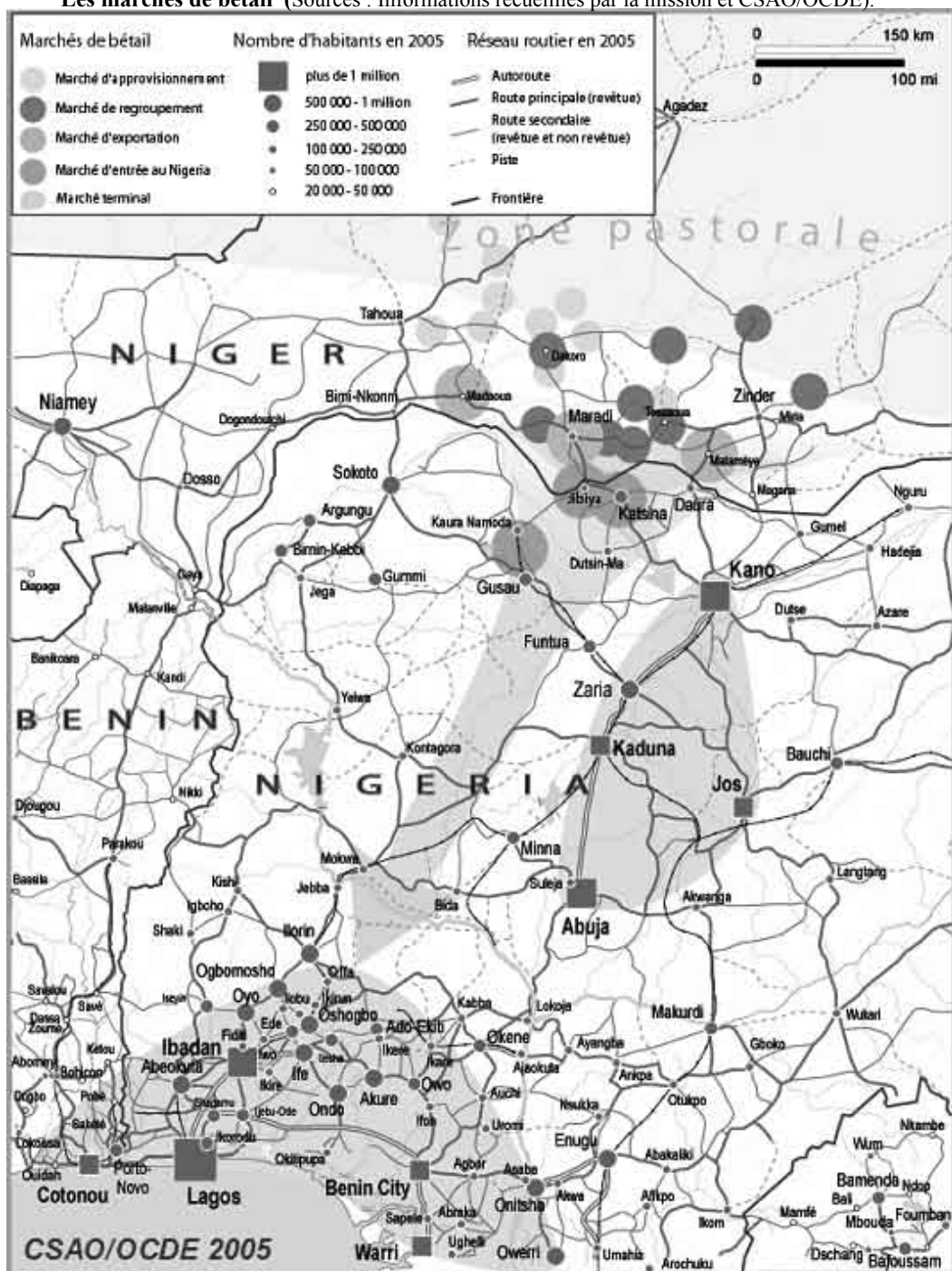
Pendant les années de crise, comme l'année 2005, la forte hausse du prix des céréales combinée à une baisse du prix du bétail – du fait du manque de pâturages et, par suite, du mauvais état d'embonpoint et de la moindre qualité des animaux – se traduisent par un besoin d'augmenter les ventes de bétail pour satisfaire le besoin alimentaire<sup>3</sup>. L'effet multiplicateur qui résulte de l'inadéquation entre offre et demande (à cause d'une offre trop importante) renforce la baisse des prix pour les éleveurs et entame donc un processus de dominos qui fragilise la sécurité alimentaire en particulier des éleveurs.

En outre, si le marché nigérien doit demeurer en croissance et que le bétail nigérien a vocation à rester le grand fournisseur de ce marché, quelle est la capacité de ce bétail à suivre et à satisfaire la demande du Nigeria ? Quelles sont les transformations qu'il doit subir ?

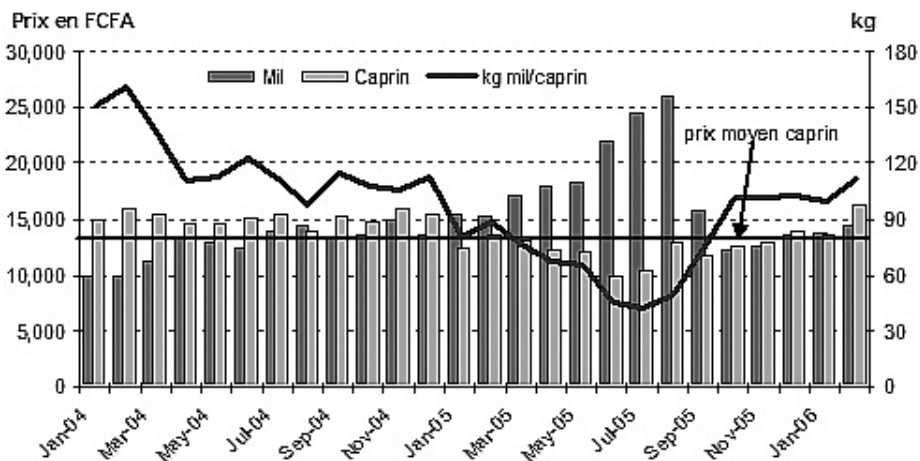
La demande nigérienne aura certainement des répercussions positives sur la filière en amont où certains producteurs avertis chercheront à présenter une offre régulière et consistante d'animaux de qualité, conformément aux exigences du marché qui ne tarderont pas à se manifester.

Ces opportunités ne pourront toutefois être saisies qu'à condition d'être appuyées par des initiatives de coopération transfrontalière visant à mieux mettre en valeur la complémentarité des systèmes productifs

Les marchés de bétail (Sources : Informations recueillies par la mission et CSAO/OCDE).



Termes de l'échange mil / caprin



Source :DRPA ; SIM

entre les deux pays. L'élevage représente de fait un potentiel stratégique au niveau de la sécurité alimentaire, en raison de la régularité de ses revenus.

## QUELLES PERSPECTIVES ?

1. L'analyse de la situation de la sécurité alimentaire au regard des interactions entre les deux filières – qui influencent la fixation des prix respectifs et exercent des effets multiplicateurs mutuels – s'avère fondamentale. L'absence d'informations sur les flux transfrontaliers représente une lacune importante à combler.

Un dispositif de suivi des flux devrait également être initié à travers la coopération transfrontalière, dispositif qui appellerait à davantage de concertation entre les deux pays pour la construction d'infrastructures telles les abattoirs.

2. Pour tirer profit de sa politique commerciale, le Niger a non seulement besoin d'assurer la fluidité du commerce transfrontalier en réduisant les tracasseries à la frontière, mais aussi de mettre en œuvre des politiques sectorielles d'augmentation de la production.

L'adoption prochaine du tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO représente une opportunité de tirer profit des complémentarités et avantages comparatifs entre les deux pays.

Les avantages comparatifs du Nigeria résident dans ses ressources écologiques et démographiques, ceux du Niger dans la disponibilité de vastes pâturages et sa faible densité de population.

Désormais, les politiques publiques sont mises au défi de définir des stratégies basées sur les complémentarités et l'homogénéité socioculturelle, écologique et géographique d'un espace fortement intégré.

3. L'importance de la filière bétail pour la sécurité alimentaire devrait être prise en compte dans la formulation des stratégies de sécurité alimentaire. Une initiative visant à améliorer la circulation et la commercialisation du bétail vers le Nigeria, principal marché de débouchés pour la production nigérienne, constitue une option intéressante d'atténuation des crises alimentaires.

## ÉTABLIR UN SYSTÈME D'ÉVALUATION DES FLUX TRANSFRONTALIERS

Les marchés céréaliers d'Afrique de l'Ouest sont de plus en plus intégrés à l'échelle sous-régionale. Dans ces conditions, les systèmes d'information sur les marchés qui demeurent limités au territoire d'un État, et qui ne tiennent pas compte des transferts entre États excédentaires et États déficitaires, voire des mouvements transfrontaliers suscités par le pur jeu de l'offre et de la demande, n'ont aucune chance d'évaluer correctement l'évolution des marchés et de la sécurité alimentaire.

Il est donc important d'effectuer un suivi régulier des flux transfrontaliers, pour la plupart informels, d'autant que la sécurité alimentaire au Niger dépend des importations. Une meilleure évaluation des flux permettrait donc une analyse plus réactive et pertinente.

FEWS NET envisage de mener des investigations, en collaboration avec le PAM, sur les flux de céréales dans le but d'aider le CILSS et tous les partenaires à définir ce dispositif de suivi.

La frontière Niger-Nigeria, si importante pour la sécurité alimentaire dans la sous-région, est concernée par cette initiative, de même que la frontière Tchad-Nigeria et Nigeria-Cameroun.

Le CILSS devrait proposer un système de suivi régional en décembre 2006, suite à une série de missions dans les zones transfrontalières de la région

Le dispositif pourrait :

- Couvrir indifféremment les flux d'animaux et de produits agricoles ;
- Être articulé à un système sous-régional de suivi des flux transfrontaliers ;
- Jouir d'une très forte indépendance (vu que la plupart des flux transfrontaliers sont informels, que les commerçants et les douaniers préfèrent éviter un contact officiel au niveau de la frontière et qu'en temps de crise la tension entre les autorités voulant limiter l'exportation des vivres et les commerçants a tendance à s'accroître)●

### NOTES

3. En 2005, au Niger, les présentations du bétail toutes espèces confondues ont augmenté de 22 % par rapport à l'année 2004, mais les ventes de seulement 10 %.

4. La région de Maradi n'avait enregistré aucun cas de grippe aviaire au moment de la mission (mi-mai 2006).

5. Interdiction de transport entre régions, départements et villages, ainsi qu'entre Niger et Nigeria.

### Impact de la grippe aviaire

Avec l'apparition de la grippe aviaire au Nigeria et par la suite au Niger, dans la région de Zinder, le commerce de volaille et ses produits dérivés ont été fortement perturbés.

Au Niger, les restrictions touchant la vente et le transport des produits avicoles, ainsi que la chute de la demande et de l'offre, ont presque interrompu l'activité commerciale pendant les premières semaines de la crise.

Par la suite, le commerce a lentement repris, grâce à un regain de confiance des consommateurs et à une certaine flexibilité du Gouvernement en matière d'application des restrictions en vigueur.

Cette position tolérante permet l'ouverture informelle des marchés (par exemple à Maradi et Tounfafi) et le transport de la volaille.

S'il n'y a pas de nouveaux cas de grippe confirmés, il semble que le commerce reprendra rapidement et que l'impact sur la sécurité alimentaire sera minime.

Par contre, en cas de détection de nouveaux cas et/ou en cas d'obstructions au bon fonctionnement des marchés, l'impact se ressentira au niveau des propriétaires de volailles et des commerçants<sup>6</sup>.

### Note

6. Un troisième effet pourrait passer par une baisse du prix du maïs due à une chute de la demande provenant des usines avicoles au Nigeria.





## LE RÉSEAU DE PRÉVENTION DE CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL

À la demande des ministres du CILSS réunis à Nouakchott (Mauritanie) en janvier 1984, les secrétariats du CILSS et du Club du Sahel ont réuni les experts des Agences de coopération pour examiner les moyens de répondre aux éventuelles crises futures. Ainsi est né le Réseau de prévention de crises alimentaires au Sahel conçu comme un Forum de discussion et de réflexion libre et informelle, un lieu d'échanges, de confrontation et d'analyse de l'information, un espace de concertation sur les actions à mener en cas de crise.

Le RPCA a tenu sa 22ème réunion les 12 et 13 décembre au siège de la FAO à Rome. Cette réunion a été l'occasion de faire le bilan de la situation alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest afin de prendre les mesures nécessaires relatives à la prévention et à la gestion des crises alimentaires.

Le Réseau associe des experts et représentants d'agences d'aide bi et multilatérales, des organisations internationales (PAM, FAO, OMM, etc.), le CILSS, quelques ONG spécialisées et des organisations paysannes. Il est co-animé par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE et le CILSS.

Les travaux du Réseau s'inscrivent dans un dispositif large de prévention et de gestion des crises, au sein duquel les pays sahéliens jouent un rôle plus important que par le passé.

La réunion annuelle, organisée à la fin de la campagne agricole, constitue le temps fort des activités du réseau. En effet, spécialistes et décideurs se réunissent alternativement dans un pays sahélien ou un pays donateur pour faire le point sur la situation alimentaire de la campagne en cours et pour échanger et débattre sur des thèmes de réflexion prospective (méthodologie des systèmes d'information, évaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire, etc.).

Parmi les nouveautés méthodologiques, il faut mentionner les aspects suivants en cours d'intégration dans le suivi de la situation alimentaire :

- les aspects nutritionnels ;
- la mise en place du cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité ;
- le suivi des marchés transfrontaliers●

### Contact

leonidas.hitimana@oecd.org





## MISER SUR LES COMPLÉMENTARITÉS

*Du 7 au 10 novembre 2006, Niamey, la capitale nigérienne a abrité un forum régional du Roppa (Réseau ouest africain des organisations de paysans et de producteurs agricoles) sur le thème de la «souveraineté alimentaire». Ce sujet est au centre des préoccupations du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO-OCDE): les activités d'appui aux institutions régionales ouest africaines consiste en l'identification des dynamiques de transformation à l'œuvre dans la région.*

*Le Club était représenté par Normand Lauzon, son directeur et Jean Sibiri Zoundi, chef de l'unité Transformation du monde rural et Développement durable. En marge des travaux du forum, ils ont accepté, pour les Chroniques frontalières, de discuter coopération, sécurité et également souveraineté alimentaire.*

**Comment expliquez-vous la présence du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à ce forum du Roppa ?**

**Normand Lauzon :** Depuis sa création en 1976, le CsaO se préoccupe de la question de la sécurité alimentaire dans les pays du Sahel. Depuis 2001, nous couvrons l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, les 15 pays membres de la CEDAO, plus le Cameroun, le Tchad et la Mauritanie.

La sécurité alimentaire est un objectif principal de notre mandat, notamment de deux des pôles de notre organisation : celui de la coopération frontalière et celui de l'agriculture dont est en charge Jean Zoundi.

**Jean Sibiri Zoundi :** La sécurité alimentaire est un chantier sur lequel le CsaO s'est investi depuis les années 80 aux côtés d'un certain nombre de partenaires dont le Cilss surtout et d'autres nouveaux impliqués comme le Roppa.

C'est donc normal que nous soyons présent à ce forum régional sur la souveraineté alimentaire.

**Qu'est ce que la souveraineté alimentaire?**

**J.S.Z. :** Le concept a été lancé en 1996 par le Mouvement paysan mondial la « Via campesina », lors du Sommet mondial de l'alimentation sous l'égide de la Fao.

C'est le droit et la responsabilité des pays ou groupe de pays de définir leur propre politique agricole et alimentaire sans dumping d'un pays tiers.

Mais, en ce qui nous concerne, je pense que cette notion de souveraineté alimentaire doit être perçue beaucoup plus à une échelle régionale ou ouest africaine que dans le contexte d'un pays.

**Pensez vous que cette souveraineté est déjà en train de se dessiner ?**

**N.L. :** Il faut déjà viser l'objectif de souveraineté alimentaire, c'est-à-dire une meilleure relation entre production et consommation. Par souveraineté alimentaire, il ne faudrait cependant pas entendre «pas d'importation pour tous les pays».

Dans le cas par exemple du Cap-vert, il est clair que ce pays va continuer à dépendre d'exportations et qu'il y a certains espaces qui vont dépendre des échanges transfrontaliers. J'ai été économiste agricole au Niger en 1971 et il est clair qu'en 35 ans, la palette alimentaire a beaucoup évolué. Ce n'est plus une palette constituée, d'abord et avant tout, des céréales mil et sorgho, mais plus diversifiée.

La population vit beaucoup moins en autarcie, c'est-à-dire chacun produisant pour sa consommation, du fait que l'urbanisation est croissante avec bientôt presque 50% de la population vivant en milieu urbain. Il y a une prise de conscience de l'importance de s'attaquer au défi de la sécurité alimentaire en améliorant la production et son accès.

On sait par exemple qu'en 2005 le prix du bétail a baissé, faisant que les termes de l'échange entre les produits de l'élevage et les produits céréaliers, qui eux ont augmenté considérablement, ont placé les éleveurs dans une situation défavorable pour acheter des céréales.

Je veux dire qu'en 1971, il n'y avait pas beaucoup de gens qui pensaient que la population triplerait en 35 ans et que la production agri-

cole aurait plus ou moins été en phase avec cette croissance.

Mais, quand la population de la région va augmenter encore d'environ 130 millions d'habitants au cours des 20 prochaines années, il y a un défi qui se pose aux producteurs au niveau local, national, régional et au niveau des consommateurs pour arriver à une sécurité alimentaire et, si possible, la souveraineté au niveau de la région. Sans toutefois vouloir dire qu'il n'y aura pas d'importations.

**Autrefois, autosuffisance alimentaire et aujourd'hui, souveraineté alimentaire. La notion d'accès est-elle tributaire de la vision à l'échelle régionale ?**

**J.S.Z. :** Je n'établirais pas de parallèle entre autosuffisance et souveraineté alimentaire car, aucun pays ne peut aujourd'hui, dans la région, se dire autosuffisant.

Si vous prenez un certain nombre de politiques, agro-sylvo-pastorales ou loi d'orientation agricole comme dans le cas du Mali et du Sénégal, ce qui est visé, c'est le ren-



Jean S. Zoundi

forcement de la production au niveau local, national.

Très peu font référence au niveau régional et cela conduit à de profondes réflexions parce que la question d'accessibilité doit pouvoir se jouer dans l'espace régional.

Il y a beaucoup de dynamiques transfrontalières entre les différents pays et, aujourd'hui, la question de souveraineté n'est pas l'affaire d'un pays. Allons-nous, dans les années à venir, être plus préoccupés par l'insécurité alimentaire au niveau des villes ou au niveau de la campagne ?

Si le milieu rural n'est pas attrayant et que les bidonvilles augmentent au niveau des villes, inévitablement il faudra voir comment gérer non seulement la question de pauvreté mais de sécurité alimentaire en ville.

Si la dynamique d'urbanisation forcée non induite par le développement continue, nous serons amenés un jour à gérer les crises alimentaires non pas en milieu rural mais également en milieu urbain.

**N.L. :** Les crises alimentaires sont récurrentes mais, je pense qu'il y a eu des progrès considérables réalisés au cours des 30 dernières années pour faire face à l'augmentation de la population.

La question qui se pose aujourd'hui, est de savoir comment, année après année, faire face à la demande au niveau alimentaire mais également, comment anticiper sur ce qui va se produire au cours des 20 prochaines années.

Comment répondre aux besoins d'une population qui, dans les 18 pays sur lesquels nous travaillons, atteindra 430 millions d'habitants ? Comment répondre aux besoins d'une population 10 fois plus nombreuse ? D'autres questions se posent sur la transformation du monde rural. Est-ce que le monde rural va absorber une partie importante de l'augmentation de cette population ? Comment cela va-t-il se traduire en terme de productivité agricole ? Quel aménagement du territoire pour y faire face ?

Au niveau du régime foncier : qu'est ce qui va se produire au niveau des femmes, leur droit à la terre, droit au revenu, etc ? Quel avenir pour les jeunes ? Vont-ils être intéressés par le secteur rural ? Comment faire pour y attirer, motiver et stimuler les jeunes en les convainquant qu'ils y ont un meilleur avenir ?

Ce sont des questions qui représentent de grands défis. En ce sens, le forum du Roppa est une initiative formidable dans le processus d'intégration régional et donc de souveraineté.

### ***Faut-il déduire que la question des relations ville-campagne prend là une autre proportion ?***

**N.L. :** Cette question devient effectivement plus importante qu'il y a 30 ans.

Les villes sont naturellement demandeuses de produits vivriers et cette demande peut constituer un moteur de développement du milieu rural mais, à condition que l'accès soit possible.

Il faut donc travailler sur les deux volets de la question : la production qui implique la gestion des ressources naturelles, eau, pêche, élevage, agriculture ; l'accessibilité qui implique les marchés, prix, revenus.

Il faut donc voir dans quelles conditions améliorer la productivité et la production, et l'accessibilité à la production, de manière à s'assurer que les productions locales coûtent moins cher que les produits importés.

### ***Depuis un certain temps, les analyses dans les pays de la région ouest africaine sont conduites à l'échelle régionale plutôt que des pays pris individuellement, comment expliquez-vous cette tendance ?***

**N.L. :** Pour que les choses avancent, pour réduire la pauvreté, stimuler la croissance économique, favoriser les échanges et mieux positionner la région sur le plan international – parce qu'il y a quand même la question de la compétitivité sur le plan international – il faut que le développement aux niveaux local, national et régional s'articulent de manière complémentaire.

Il ne s'agit pas de dire que l'on privilégie le régional ou le transfrontalier par rapport au national ou au local, il faut voir cela dans un esprit de complémentarité en essayant de définir quel est le rôle, quelles sont les responsabilités, qu'est ce qui doit être fait à chaque niveau.

Les dynamiques frontalières ne sont pas récentes. Avant les indépendances, il n'y avait pas de frontières et on ne pouvait pas parler de mouvements transfrontaliers mais, il y avait bien des mouvements de populations.

Aujourd'hui des communautés ont des échanges de part et d'autre des frontières. Et l'ancien Président du Mali, Alpha Omar Konaré, président en exercice de



**Normand Lauzon**

la Commission de l'Union africaine avait raison en 2000 de lancer le concept de «pays frontière». Ce concept a été repris par plusieurs organisations dont l'Uemoa, la Cedeao et nous, au Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. J'étais à Addis Abeba début octobre : le président Konaré souhaite vivement que l'expérience ouest africaine puisse être étendue en matière de coopération transfrontalière au niveau de l'ensemble du continent.

La coopération transfrontalière, ce ne sont pas des idées conçues dans des bureaux, du «prêt-à-porter ou prêt à penser» ; en réalité, il s'agit de demander aux populations, aux élus locaux, aux acteurs locaux, de quoi avez-vous besoin pour être plus efficace dans votre région à partir d'observations du réel : une idée de convergence des institutions régionales vers les populations.

### ***Avant les populations et les élus locaux, n'est ce pas tout d'abord aux décideurs politiques de récupérer cette vision, comme cela s'est fait avec succès dans le cas du Mali avec le président Konaré ?***

**N.L. :** Tous les chefs d'Etat ont accepté le concept de coopération transfrontalière. Tant en 2005 qu'en 2006, la réunion des chefs d'Etat de la Cedeao a retenu la coopération transfrontalière comme un axe important, un pilier de l'intégration régionale.

En 2006, la conférence des ministres, puis des chefs d'Etat de la Cedeao ont demandé que les initiatives qui existent maintenant entre par exemple le Mali, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ; en Sénégal, etc,

soient étendues à l'ensemble de la région. Le niveau de coopération entre les différents pays n'est pas le même, mais je crois que les choses ont avancé.

**J.S.Z.** : Je pense qu'au-delà des politiques nationales, la coopération transfrontalière ne date pas de maintenant. Les communautés ont commencé à vivre cette réalité avant même que cela ne soit repris au niveau politique et légalisé par des textes pour accompagner la dynamique. Autrefois, entre le Ghana, le Burkina Faso et le Mali, on a eu la route «cola, sel et poisson».

Le fait que les politiques s'y intéressent est une très bonne chose, il n'y a pas meilleur moyen de traduire l'intégration régionale que de passer par ces pôles dynamiques au niveau transfrontalier et, petit à petit, cette «mayonnaise» de l'intégration régionale va prendre corps.

**Comment le Club apprécie la gestion de cette dynamique de coopération transfrontalière au niveau de la coopération entre les institutions ?**

**N.L.** : Actuellement, nous travaillons dans le cadre d'un chantier commun avec la Cedeao. Nous avons le même type de coopération très étroite avec l'Uemoa, le Cilss et d'autres organisations. Notre rôle est de favoriser un travail complémentaire sur des chantiers communs.

**J.S.Z.** : En ce qui concerne la sécurité alimentaire, je pense que la dynamique actuelle montre qu'il y a un regain d'intérêt et une considération de sa dimension transfrontalière. Cela rejoint la mise en œuvre d'un certain nombre de politiques agricoles qui avaient été conçues et basées sur les complémentarités régionales.

**La difficulté demeure de traduire sur le terrain l'application des textes sur la libre circulation.**

**N'est ce pas dommage pour la dynamique d'intégration transfrontalière ?**

**N.L.** : La libre circulation n'est pas seulement une difficulté en Afrique mais dans le monde entier. Pour le moment, ce qui circule le plus facilement, ce sont les biens et les capitaux.

Pour les personnes, c'est un peu plus difficile. Au niveau de l'Uemoa, il y a eu des accords au niveau intergouvernemental pour la libre circulation des personnes. Au niveau de la Cedeao, il y a le protocole sur la bonne gouvernance qui préconise la libre circulation des biens et des personnes ou encore le passeport CEDEAO.

Maintenant, il s'agit de traduire dans les faits cette idée de libre circulation. Il y a des avancées notamment en Afrique de l'Ouest. Je crois qu'à la fois, les décideurs politiques et les responsables des organisations régionales sont conscients des limites, mais je suis persuadé qu'on ne peut que progresser.

**A propos d'avancées, il y a eu l'idée des postes frontaliers juxtaposés!, quelques tas de sable et de gravier et depuis, rien. Que faut-il en penser ?**

**J.S.Z.** : Rien n'est parfait. Tout cela va se régler au fur et à mesure du renforcement de l'intégration régionale et, cela va progressivement. Je me dis que c'est vrai qu'il y a des difficultés et qu'il faut se dire qu'au-delà des organisations économiques régionales, les pays ont également leurs propres pré-occupations, leurs contingences politiques nationales.

Donc, il faut travailler et cela demande du temps. Je suis persuadé qu'avec la Commission de la Cedeao qui est en train de se mettre en place, les choses vont certainement aller plus rapidement.

**N.L.** : Je dirai qu'en matière de développement comme d'intégration régionale, et je vais sembler contradictoire, il faut être à la fois impatient - parce qu'il faut faire bouger les choses rapidement, on ne peut pas attendre indéfiniment - et en même temps, il faut être patient - parce que les changements s'effectuent dans la durée et dans la continuité.

Pour une personne, 3 ans, 5 ans, c'est peut être long, mais pour un pays, 3 ans, 5 ans, ce n'est pas si long que cela. En matière de développement, je dirai qu'il faut avoir l'impatience du jardinier et la patience du forestier.

1. Initiatives UEMOA et CEDEAO.

Interview réalisée par Michel Bolouvi

## «LE PROBLÈME ET LA SOLUTION SE TROUVENT AU NIGERIA.»

*Michele Falavigna, Représentant résident du PNUD au Niger, Coordonnateur du Système des Nations unies et Coordonnateur humanitaire depuis le 3 août 2005.*

*Michele Falavigna assume des responsabilités au-delà du strict mandat du Pnud et notamment dans le cadre du renforcement des capacités nationales pour l'atteinte des objectifs du Millénaire.*

*Il est le garant de la synergie entre les opérations des différentes agences dont celles au mandat directement lié à la question de sécurité alimentaire : la Fao et le Pam, dotés d'un important programme au Niger.*



*Que diriez-vous si vous deviez expliquer la relation entre le Pnud et la sécurité alimentaire ?*

La sécurité alimentaire est un problème auquel le Niger et la région sahélienne sont confrontés depuis les années 70 et qui reste depuis lors une des priorités à résoudre pour permettre un développement durable dans la région.

Evidemment, la solution n'a pas été encore trouvée, je crois même que nous nous sommes égarés en chemin.

Pour être plus précis, je dirai que nous avons beaucoup misé sur la production agricole alors qu'il fallait mettre l'accent sur les mécanismes d'accès et d'utilisation des disponibilités en matière de produits alimentaires.

Nous avons, d'un autre côté, beaucoup développé les cultures de rente au détriment des cultures vivrières, ce qui est contraire au concept de la souveraineté alimentaire et donc de la sécurité alimentaire en générale. On a aussi eu tendance à se concentrer sur la sécurité alimentaire dans la bande des pays qui vont de la Mauritanie au Sénégal, au Tchad, au Burkina, au Niger et jusqu'au Soudan et la corne de l'Afrique.

Nous n'avions pas pris en compte, dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, l'existence d'autres réalités ayant un impact sur la sécurité alimentaire. Notamment l'explosion démographique depuis les années 70, en l'occurrence dans les Etats du Nord du Nigeria.

Nous n'avons pas accordé suffisamment d'attention à la substitution des cultures vivrières par des cultures de rentes dans les pays côtiers, notamment au Ghana, Togo et Bénin.

Tous ces facteurs font que dorénavant, les prix des céréales augmentent tandis que la disponibilité diminue et par conséquent l'accessibilité. La conception du Pnud et du système des Nations unies est que, si l'on veut sortir de la pauvreté et atteindre les objectifs du Millénaire, il faut tirer des leçons pertinentes.

es problèmes nécessitent une réponse collective, une étude plus approfondie de ce qui a déjà été fait et une intervention des institutions ayant un mandat régional.

Bref, de nouvelles politiques qui protègent la sécurité alimentaire au lieu de laisser libre cours à un processus anarchique.

*Qu'est ce qui fait que désormais les questions de sécurité alimentaire sont abordées sous un angle frontalier ?*

Nous avons connu au Niger une crise alimentaire et nutritionnelle très profonde en 2005. Elle était due à un déficit d'environ 10% par rapport à l'année 2004.

Mais en fait, l'impact au niveau des populations particulièrement touchées par la crise allait au-delà des 10% dans la production. Nous étions donc en présence d'une feuille de lecture totalement différente de ce qui était connue.

Après une évaluation poussée, l'étude après action du Pam, celle de «Save the children» et maintenant la dernière effectuée par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest dans la zone de Kano et Katsina dans le Nord du Nigeria et de Maradi dans le Sud Niger, nous démontre que ce ne sont pas ces 10% qui sont la cause de la crise alimentaire de 2005.

Ce sont plutôt les mécanismes de transactions transfrontalières qui ont eu un impact très important. Ce qui s'est passé, c'est qu'il y a eu un déficit très important au niveau de

la production céréalière au nord du Nigeria et à l'opposé un taux favorable à l'échange du franc Cfa contre le Naira.

La commercialisation sur le nord du Nigeria de la disponibilité céréalière des zones de production du Niger, notamment des régions de Maradi et Zinder a fait monter énormément les prix dès le mois de novembre.

En outre, la récolte n'était pas déficitaire seulement au Niger mais aussi au Nigeria, au Bénin et au Togo et évidemment la spéculation a joué son jeu.

D'autre part, la crise en 2005 n'était pas seulement alimentaire mais également nutritionnelle. Le Niger a été beaucoup médiatisé comme le «pays de la famine» et on a montré beaucoup d'enfants malnutris sur les écrans de télévision. Nombre d'entre eux venaient également du Nigeria.

Le réseau de secours Msf France (Médecins sans frontière) et Msf suisse que nous avons mis place au Niger a servi aux enfants du Niger mais surtout à ceux du Nigeria. La communauté hausa sur la bande frontalière est touchée par des syndromes identiques.

### **Comment les différents mécanismes des Nations unies coordonnent-ils leurs actions dans cette bande sahéenne ?**

Dans le cadre du système des Nations unies, nous avons une coordination interne du dispositif de coordination humanitaire.

Le 3 août 2005, j'ai en effet été nommé coordinateur humanitaire par un panel des agences du système des Nations unies et d'ONGs, me donnant un mandat sur l'ensemble de la réponse humanitaire.

Nous menons également des opérations de développement avec le gouvernement, suivant une programmation conjointe 2004-2007 dont la revue à mi-parcours a eu lieu les 28 et 29 novembre.

Pour ce qui est de la bande sahéenne, ce dispositif de coordination inter agence est déjà très présent partout. Mais, ce qu'il faut souligner en particulier, en ce qui concerne la sécurité alimentaire, c'est que suite à la grande crise des années 70, on a créé des organismes internationaux tels que le Cilss et le Club du Sahel dotés d'un mandat spécifique en terme de coordination, supervision, assistance technique et de guide et



**Le Cilss, Fews Net et le Pam réfléchissent à la mise en place d'un mécanisme de suivi des marchés transfrontaliers : comment le niveau local peut-il contribuer à la meilleure gestion des crises alimentaires ?**

Au niveau des pays nous avons le SIM (système d'information des marchés) qui est la source fondamentale d'informations parce qu'il collecte de manière régulière les prix sur les différents marchés, et zones par zones dans tous les pays du Sahel.

Fews Net et le Pam encourageant ce mécanisme à

d'orientation. Nous avons chaque année des exercices communs avec le Cilss et d'autres organismes comme Fews Net et le gouvernement du pays concerné pour une évaluation de la situation agricole.

Trois types d'exercices notamment : une évaluation pré-récolte, au moment où l'on peut mesurer la densité du semi, afin d'avoir une perspective en terme de production de l'année ; une évaluation précoce, au moment de la récolte, qui donne une idée des premières estimations sur les disponibilités ; et une évaluation finale, à la fin des récoltes.

Pour illustrer cela avec le cas du Niger, nous dirons que si on avait estimé en 2004 la récolte effective à 3,2 millions de tonnes de céréales et à 2,7 tonnes en 2005 ; cette année, on a dépassé pour la première fois les 4 millions.

Il s'agit donc d'une bonne année en terme de disponibilité au Niger.

Nous effectuons ces exercices parce que nous avons besoin d'une certaine objectivité pour trouver un consensus qui puisse inspirer l'action des réponses, le suivi et une meilleure coordination de nos actions.

Evidemment la zone sahéenne est une bande extrêmement vulnérable à toutes sortes de choses.

Nous avons la menace récurrente des invasions acridiennes, les sécheresses, les inondations et donc une vulnérabilité omniprésente.

C'est pour cela que nous menons un très fort plaidoyer pour le renforcement des dispositifs d'alerte précoce et de surveillance au niveau interétatique dans lequel le CSAO et le Cilss peuvent jouer un rôle important.

échanger les informations entre pays, de manière à avoir une vision un peu plus globale de l'évolution des prix du marché des céréales.

L'une des difficultés a été repérée au niveau des informations sur le Nord du Nigeria qui est une zone à très haute densité de population. Elle touche parfois 200 personnes par Km<sup>2</sup> et détermine et conditionne l'évolution des marchés dans cette région. Le facteur démographique est très important.

C'est dans ce sens que l'initiative prise par le CSAO, d'une mission transfrontalière et l'instauration d'un dispositif d'observatoire au niveau transfrontalier dans la zone du Sud du Niger et du Nord du Nigeria, peut apporter un élément déterminant pour comprendre l'évolution des marchés de la bande sahéenne et notamment du Niger.

Les prix que nous avons aujourd'hui au Niger sont assez bas et dus à la bonne production mais aussi au taux favorable de change du F Cfa avec le Naira.

C'est une des recommandations de l'étude que nous appuyons très fortement parce que nous croyons que, sans cette observation transfrontalière qui couvre en particulier cette zone très peuplée du Nord du Nigeria, nous ne pourrions jamais maîtriser ni comprendre les mécanismes qui animent l'évolution des marchés.

### **Pensez-vous qu'il est possible d'arriver un jour à une stabilisation des prix au niveau des pays sahéens et maîtriser la sécurité alimentaire ?**

La stabilisation des prix est une opération très difficile, à moins d'établir un mécanisme de péréquation similaire à celui de l'Union

européenne. Pour les paysans européens, l'Union européenne dépense 300 milliards d'euros de subvention par année pour pouvoir stabiliser les prix. Avec cette somme, on pourrait bien développer un marché agricole plus que satisfaisant pour toutes les populations de la bande sahélienne.

***A propos des mécanismes de réaction des marchés céréaliers et de bétail : quels sont les éléments internes et externes à la région qui influent sur ces mécanismes ?***

Il faut d'abord tenir compte de quelques facteurs déterminants qui vont de la pluviométrie à l'exploitation et la qualité du produit et donc la disponibilité en terre, la démographie, la rentabilité du produit, le marketing, l'industrie de transformation et la porosité des frontières, notamment entre le Nigeria et le Niger.

Les conditions sont un peu les mêmes des deux côtés, les populations sont également les mêmes, la langue, la culture, l'espace sont communs. Il faut se poser des questions sur les dispositions fiscales, la disponibilité des infrastructures, l'accès au crédit, etc. Une somme de facteurs qui déterminent le phénomène de marché.

Nous avons une grande production d'éléments bruts au niveau du Niger – les céréales et le bétail du Niger sont appréciés dans toute la région mais, concernant le bétail par exemple, il est vendu sur pied – et cela conduit à l'obtention du minimal par les producteurs du Niger puisque l'exploitation est faite ailleurs.

Le problème et la solution se trouvent au Nigeria. Ce pays doit être le débouché qui permettrait le développement du Niger. Avec une population assez réduite, le Niger a un grand espace et son voisinage avec une population aussi nombreuse que celle du Nigeria, très demandeuse, constitue un immense marché. En réalité, la production au Niger est conditionnée par les intérêts économiques qui prévalent au Nord du Nigeria et qui ne s'effectuent pas au bénéfice du développement du Niger.

La tendance étant d'acheter en quantité et au moindre prix, plutôt qu'à développer des possibilités d'exportation de produits finis. C'est la dure logique de marché qui prévaut en ce moment entre les deux frontières. Les deux pays sont très voisins et les populations presque les mêmes avec environ 50 millions d'hausa à l'intérieur du triangle Maradi-Kano-Katsina ●

**Propos recueillis par Michel Bolouvi**

## **PROGRAMME RÉGIONAL D'APPUI ACCÈS AUX MARCHÉS**

***MOUSSA CISSÉ, CILSS***

***Qu'est ce qui fait que désormais les questions de sécurité alimentaire soient abordées sous un angle frontalier ?***

L'angle frontalier a toujours été considéré comme une «composante importante» de la dimension de la sécurité alimentaire nationale et régionale. En effet, les produits agricoles ont de tout temps circulé plus ou moins librement entre pays (aux frontières poreuses). Ces activités étaient pour l'essentiel «tolérées» et ce d'autant qu'elles sont sous tendues par des relations socio-culturelles séculaires : c'est le cas entre le Niger et le Nigéria, entre le Burkina et le Mali, entre le Mali, le Burkina et la Côte d'Ivoire (le Marché de Gros de Bouaké est en majeure partie géré par les Maliens et les Burkinabés), entre le Sénégal et la Mauritanie. Cependant la crise de 2005 au Niger et dans certains pays comme le Burkina Faso et le Mali a servi de détonateur avec la fermeture unilatérale de frontières : l'opinion s'est rendue compte de l'importance du « système de vases communicants » au sein des régions agro écologiques qui n'épousent pas toujours les frontières.

Pour rappel, les dispositifs nationaux d'informations sur les marchés ont tenté dans certains pays de suivre les flux transfrontaliers. Mais ils ont buté sur le manque d'approche méthodologique, de ressources suffisantes et de répondants de l'autre côté de la frontière.

***Comment les mécanismes des Nations Unies coordonnent leurs actions dans cette bande sahélienne ?***

Je n'ai pas eu connaissance de mécanismes formels, en dehors de l'action de OCHA qui se charge de coordonner les actions humanitaires.

***CILSS, FEWS NET, et le PAM réfléchissent à la mise en place d'un mécanisme de suivi des flux et marchés transfrontaliers : comment le niveau local peut-il contribuer à la meilleure gestion de crises alimentaires ?***

Le niveau local peut contribuer à une meilleure gestion des crises alimentaires notamment à travers les actions suivantes :

- changements de comportement ou pratiques culturelles : les producteurs doivent adapter leurs pratiques et intégrer aussi le marché (produire aussi pour le marché);
- de bonnes pratiques de stockage local (Banques céréaliers villageoises-BCV),
- réseautages/organisations dynamiques de producteurs/opérateurs,
- participation au fonctionnement des dispositifs d'information de suivi de la sécurité alimentaire en fournissant des informations fiables.

***Quels sont les éléments internes et externes à la région qui influent sur les mécanismes de réaction des marchés céréaliers et de bétail ?***

En ce qui concerne les facteurs internes, je retiens :

- les variations des productions locales
- le dynamisme des acteurs traditionnels des marchés ;
- l'importance des marchés dans leur zone d'implantation : nombre de villages polarisés, niveau de fréquentations des opérateurs ;
- les niveaux de l'offre et de la demande locales et régionales ;
- l'accessibilité du marché en toutes saisons
- le niveau d'équipement des marchés.

Pour ce qui est des facteurs externes

- les fréquentations inhabituelles d'acteurs extérieurs au marché et à la région;
- l'affluence de produits « étrangers »;
- les informations « optimistes » ou « alarmistes » véhiculées par les différents médias qui de plus en plus influent sur les décisions des différents acteurs;
- les pratiques spéculatives des opérateurs ;
- les anticipations des opérateurs.



## *Votre structure pour les dynamiques de sécurité alimentaire débloque-t-elle des fonds uniquement à un niveau national et multilatéral ?*

Le CILSS débloque des fonds à deux niveaux. Pour le niveau local, il s'agit de projets d'appui à la lutte contre la désertification mis en œuvre dans le cadre de divers programmes. Il y a également des appuis catalytiques. Au niveau régional, il s'agit surtout de missions d'appui aux pays pour l'estimation des récoltes et le renforcement des dispositifs de suivi de la sécurité alimentaire. Des réunions de concertations régulières sont organisées entre experts des pays ainsi qu'une facilitation des rencontres entre opérateurs économiques ouest africains en vue de fluidifier les échanges de produits agricoles et agroalimentaires.

## *Quelles sont, selon vous, les réponses structurelles aux crises alimentaires que connaît la zone ?*

Les réponses structurelles que connaît la région portent, entre autres, sur :

- l'adoption de politiques agricoles basées notamment sur la maîtrise de l'eau, le développement de la petite irrigation, la diversification des cultures, l'introduction dans certaines zones de spéculations à cycles courts.
- la création ou le renforcement des voies de communications entre les pays pour désenclaver les zones de production ;
- l'utilisation de produits innovants : nouvelles variétés de semences, de pesticides et autres intrants ;
- le rétablissement des capacités de production par la micro finance et les bonnes pratiques culturelles respectueuses de l'environnement ;
- la transformation et valorisation des productions locales. Il y a certes des tentatives plus ou moins réussies, mais elles restent isolées ;
- les cultures de spéculations orientées à la fois sur l'autoconsommation et le marché ;
- la multiplication des rencontres et échanges d'expériences entre producteurs et opérateurs ;
- le réseautage des producteurs et opérateurs. ●



**LAOUALI IBRAHIM,**  
**COORDONNATEUR RÉGIONAL**  
**FEWS NET**

## LES QUESTIONS TRANSFRONTALIÈRES SONT AUJOURD'HUI IMPORTANTES

### *Qu'est ce qui fait que désormais les questions de sécurité alimentaire soient abordées sous un angle frontalier ?*

Suite aux premières crises alimentaires connues au Sahel, les pays ont réagi en cherchant directement à rétablir leur autosuffisance alimentaire qui vient de se détériorer à l'intérieur de leurs frontières. Ils ont alors lancé de vastes et coûteux programmes de développement agricole notamment céréaliers en vue d'augmenter leurs disponibilités alimentaires. Ils ont parfois cessé d'appuyer les productions de rente comme le coton. Ils espéraient seulement recourir aux importations de céréales traditionnelles dans les situations de crise alimentaire grave.

Concernant le riz, les politiques ont varié de la protection tenace des productions locales à l'ouverture totale des frontières en passant par des contingentements et des tarifs douaniers soigneusement étudiés. En situation normale, le principe d'autosuffisance justifiait la protection du marché local. L'interdiction des exportations de céréales, le contingentement des importations et/ou l'application de régimes douaniers protecteurs, les subventions aux filières nationales (riz) composaient le dispositif de protection.

Ainsi, dans chaque pays, les marchés et les filières étaient quasiment indépendants. Les marchés devaient s'organiser à l'intérieur du pays à partir des productions nationales protégées de la concurrence extérieure. Le recours aux flux extérieurs était réservé aux situations de crise et restait commandé par les autorités, la plupart du temps sous forme d'aide alimentaire, éventuellement le marché national s'ouvrait aux importations (baisse des droits de douane ou élargissement du contingentement) pour permettre les importations et réapprovisionner le marché local.

Malgré cela, l'autosuffisance alimentaire ne fut jamais atteinte et la situation économique des pays s'est davantage détériorée sur le plan de la balance commerciale. Dès la fin des années 80, les pays du Sahel se sont tournés vers une politique de sécurité

alimentaire avec trois composantes : disponibilité, accessibilité et stabilité. Dans cette politique, il est admis que les disponibilités peuvent être assurées par la production nationale et par les importations. L'accessibilité et la stabilité peuvent aussi être obtenues par une amélioration de la productivité nationale et aussi par les échanges avec l'extérieur.

Ainsi dans le cadre de cette politique de sécurité alimentaire et pour d'autres raisons économiques, les Etats se sont résolument engagés dans une politique de libéralisation avec une volonté affichée d'organiser les marchés à l'échelle régionale à travers des regroupements économiques régionaux comme l'UEMOA et la CEDEAO. Les possibilités d'approvisionnement et d'écoulement des productions de la zone se sont ainsi multipliées pour les consommateurs et pour les producteurs de la région. Le marché présente aujourd'hui un intérêt pour les consommateurs et les producteurs aussi bien au niveau des prix qu'au niveau de la garantie d'approvisionnement et d'écoulement des productions.

Ainsi, la libéralisation du commerce donne aujourd'hui aux opérateurs économiques un rôle déterminant dans la problématique de la sécurité alimentaire. Le pari a d'ailleurs été fait qu'elle est à même de résoudre plus sûrement les problèmes de déficits vivriers donc d'assurer au moins la garantie des approvisionnements tant qu'il y a une demande solvable.

Ainsi, le libre jeu du marché à l'échelle régionale peut permettre d'améliorer les équilibres vivriers et nutritionnels en mettant en valeur les avantages comparatifs des pays. Cela est d'autant plus plausible que l'Afrique de l'Ouest regroupe des pays côtiers qui sont en mesure de proposer plusieurs productions vivrières (céréales et tubercules notamment) et les pays sahéliens plus compétitifs dans le domaine de l'élevage, du maraîchage et des légumineuses. Néanmoins, si le fonctionnement sain du marché (transparence totale, absence de situation de monopoles), permet le développement de l'offre et de la demande et doit

tendre vers un équilibre des échanges par une adaptation des prix, l'objectif des commerçants reste le profit. Le fonctionnement sain est une situation idéale, mais chaque commerçant s'efforce logiquement de tirer parti d'une situation ou d'une information. L'administration, arbitre du jeu, et garante du respect des intérêts de chacun, producteurs, commerçants et consommateurs, peut et doit aider à rétablir les conditions d'un marché libre et équilibré.

La connaissance des conditions de fonctionnement du réseau commercial est ainsi un préalable à l'aménagement d'un marché équitable. La recherche de conditions équitaires d'accès aux marchés doit ensuite être un objectif de l'administration (transparence des marchés, conditions d'accès aux marchés).

Mais malgré tout, les courants d'échanges vont s'orienter en fonction des opportunités de prix, lesquelles sont déterminées par la demande. Dans certains cas, ces orientations des flux peuvent aussi être source d'insécurité alimentaire comme ce fut le cas au Niger en 2005 suite à une appréciation de la Naira du Nigeria et une augmentation de la demande de ce pays.

Il importe donc en préalable de connaître le fonctionnement du réseau commercial et son impact. Il importera ensuite de définir les conditions et éventuellement les limites du fonctionnement du réseau commercial. Ainsi les questions transfrontalières sont aujourd'hui importantes.

### **Comment les différents mécanismes des Nations unies coordonnent leurs actions dans cette bande sahélienne ?**

Avant le PNUD était l'organe coordinateur de toutes les interventions du système des Nations unies dans les pays. Sous son impulsion ou celle de la FAO (appui technique pour la sécurité alimentaire), des documents techniques nationaux d'orientation ou de politique étaient élaborés et validés par les Etats et les partenaires. Ils servaient de cadre d'intervention pour tous. Actuellement c'est la banque mondiale qui définit les documents d'orientation et de politique en prenant en compte le cadre macro-économique global du pays. Ce qui est généralement déplorable dans ce processus, la vision régionale est un peu occultée et les pays sont considérés isolément. Toutefois, la plupart des institutions travaillent ensemble sur :

- L'unicité et le partage de l'information ;
- L'évaluation conjointe notamment dans le cas des situations alimentaires;
- Les avis conjoints aux décideurs.

### **Le CILSS, FEWS NET et le PAM réfléchissent à la mise en place d'un mécanisme de suivi des flux et marchés transfrontaliers : comment le niveau local peut-il contribuer à la meilleure gestion des crises alimentaires ?**

Le niveau local peut contribuer à une meilleure gestion des crises alimentaires en



assurant une meilleure transparence du marché localement. Il peut apporter et diffuser toutes les informations nécessaires (dans la mesure où elles sont plus actuelles à ce niveau qu'à n'importe quel autre) pour aider les opérateurs dans leurs choix et les amener à mieux s'organiser pour répondre aux offres et aux demandes du marché.

Ils peuvent également contribuer à une suppression des blocages locaux souvent non conformes aux règles régionales de commerce, une facilitation des flux, un développement des infrastructures commerciales pour gérer les avantages comparatifs locaux, une information fiable sur les besoins, les niveaux des productions et des stocks, et des sessions de formation et information des acteurs locaux ; producteurs, commerçants, transporteurs etc. pour mieux assurer la circulation des denrées alimentaires.

Spécifiquement, ils peuvent contribuer par :

- L'appui à la connaissance des potentialités locales et des stratégies des acteurs en place en facilitant la compréhension des circuits d'offre et de demande, de l'organisation des marchés localement et de tout changement qui serait intervenu ;

• La publication des nouveaux textes provenant des niveaux nationaux ou régionaux ou locaux (lois, décrets, actes...) qui peuvent modifier les réglementations en cours.

• Par l'aménagement du cadre juridique du marché et par l'harmonisation des règles commerciales entre les pays frontaliers (fiscalité, taxes, droits de douane, réglementation import export). Il peut contribuer à la définition des normes de qualité et sanitaires et à l'établissement d'une nomenclature de classification opérationnelle à l'échelle de la zone considérée.

• Par la diffusion des informations relatives aux marchés (prix, mouvements) et par la publication des appels d'offres concernant la constitution de stocks de sécurité au niveau des offices chargés de la sécurité alimentaire.

• L'organisation de la transparence permet de placer les acteurs commerciaux, du producteur au consommateur, au même niveau d'information (du niveau national au niveau local) en brisant le cloisonnement de l'information dont se servent localement les spéculateurs et les commerçants peu scrupuleux.

• L'identification précise des passages frontalières qui doivent faire l'objet de relevés et contribuer à caractériser et à relever régulièrement les différentes entrées et sorties entre les pays.

### **Question sur les mécanismes de réaction des marchés céréaliers et de bétail: quels sont les éléments internes et externes à la région qui Influencent sur ces mécanismes ?**

Il s'agit essentiellement de la mauvaise répartition des ressources alimentaires, de l'insuffisance de capitaux pour opérer les achats des surplus et les ventiler convenablement vers les zones déficitaires, de la mauvaise circulation de l'information, de l'atonicité de l'offre localement si bien qu'une petite augmentation de la demande aboutit généralement à une hausse élevée des prix, de l'état des routes etc. Globalement les facteurs les plus significatifs sont soit internes soit externes comme l'a mentionné M. Cissé dans son entretien.

Les facteurs internes :

- les variations des disponibilités locales
- les prix ;
- l'état des infrastructures de communication ;
- les niveaux de l'offre et de la demande locales et régionales ;
- le coût de transport et du carburant ;
- les taxes et tracasseries routières ;
- l'état des infrastructures d'accueil et/ou commerciales : hôtels, restaurants, banques, et les facilités de stockage.
- la sécurité.

Les facteurs externes :

- les politiques agricoles des pays développés (dumping) ;
- le taux de change du dollar et du franc CFA ou toute autre parité monétaire ;
- les opportunités de demande industrielle ou internationale des produits pour la transformation ou pour d'autres secteurs (bière ou alimentation animale pour les céréales et demande de produits biologiquement sains pour la viande etc.).
- les interventions inadaptées des pouvoirs publics et des partenaires (aide alimentaire, fixation de prix, vente à prix modéré, achats locaux importants etc).

***Votre structure pour les dynamiques de sécurité alimentaire débloque t-elle des fonds uniquement à un niveau national ou multilatéral ?***

FEWS NET est le système d'alerte précoce de l'USAID. Il contribue surtout à la dynamique par ses analyses, les appuis méthodologiques, la formation, etc à travers un partenariat avec les institutions nationales, régionales et internationales de suivi de la sécurité alimentaire dans la région.

Hormis ces domaines et son propre fonctionnement, FEWS NET ne débloquent pas directement des fonds sur le terrain tant au niveau national que multilatéral.

Mais grâce à la pertinence de ses analyses plusieurs donateurs, particulièrement l'USAID peuvent débloquent des fonds aussi bien au niveau national qu'au niveau multilatéral dans le cadre de la mise en œuvre des

recommandations formulées en matière de sécurité alimentaire.

***Quelles sont selon vous, les réponses structurelles aux crises alimentaires que connaît la zone ?***

Plusieurs tentatives de réponses ont été engagées avec l'appui des partenaires dans la région pour répondre aux crises alimentaires de manière structurelle. Toutefois elles ne sont généralement pas assez structurées et coordonnées. Leur impact et efficacité n'ont jamais été évalués. Plusieurs actions sont possibles dans la zone pour apporter une réponse structurelle aux crises alimentaires. Elles peuvent être classées en plusieurs groupes :

Sur le plan institutionnel

- Amélioration de la coordination des actions de sécurité alimentaire au niveau national et régional par le renforcement des structures de coordination et de suivi-évaluation des actions ;
- Valorisation des conclusions des bilans rétrospectifs et prospectifs de la situation alimentaire des pays et au niveau régional par le CILSS (Sahel 21) par un zonage agro-pastoral, le renforcement des crédits pour la mise en valeur des avantages comparatifs de chaque zone agro écologique et alimentaire et l'application des orientations définies dans les documents cadres nationaux et régionaux notamment :
  - les documents nationaux et régionaux de politique agricole et de sécurité alimentaire par le CILSS, l'UEMOA, la CEDEAO et les gouvernements ;
  - les programmes complets ou spécifiques de sécurité alimentaire ;
  - le programme plurinationnel de sécurité alimentaire de l'Union Européenne.

- Accélérer la décentralisation et la promotion de l'initiative privée dans le domaine agro-pastoral par des crédits et la promotion d'une nouvelle race de producteurs plus orientée vers l'agrobusiness.

Du côté de la demande

- Programme de maîtrise des besoins à travers celle de la croissance démographique
- Orientation de la consommation vers d'autres produits moins céréaliers et avec additifs nutritionnels ou pour lesquels la région dispose d'un fort avantage comparatif : Elaboration et diffusion des programmes IEC (Information, Education, Communication) sur la consommation alimentaire sur une base régionale.

Du côté de l'offre

- Appui au développement agricole par l'intégration des marchés avec libéralisation des investissements productifs et des échanges, et la mise en valeur des potentialités transfrontalières ;
- Promotion des échanges avec promotion des projets exportation comme ceux initiés par la Banque mondiale dans la zone ;
- Organisation des acteurs de la production, de la commercialisation, des financiers pour la création d'entreprises privées de production, commercialisation des produits : Renforcement au niveau local des initiatives comme MISTOWA de la CEDEAO, du CILSS, de l'IFDC et supportée financièrement par l'USAID/WA ;
- Promotion de la petite irrigation privée ;
- Renforcement et amélioration de la productivité de la ferme familiale avec des formations techniques et en gestion et de renforcement du rôle des jeunes et des femmes dans les exploitations agricoles ;

Du côté des infrastructures

- Renforcement du réseau routier de la CEDEAO et des pistes rurales.
- Renforcement de la fonction stockage à tous les niveaux comme outils de gestion de l'offre et de la demande et d'appui au développement agricole à travers la mise en valeur des avantages comparatifs●

Lire comme voir...

# CHRONIQUES FRONTALIÈRES

disponible sur le site: [www.westafricclub.org](http://www.westafricclub.org)

Le bulletin  
qui vous ouvre les frontières

Recevez chez vous le dernier numéro des **Chroniques frontalières** en nous retournant ce bon de commande.

Pour vous abonner ou commander des numéros, merci de nous contacter ou de nous retourner le bulletin ci-dessous à :

**Marie Trémolières**, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest - OCDE  
Le Seine St Germain, 4 Bd des Îles, Bât A 92130 Issy-les-Moulineaux / France  
Tél. + 33 (0) 1 45 24 89 68 Fax : + 33 (0) 1 45 24 90 31  
courriel : [marie.tremolieres@oecd.org](mailto:marie.tremolieres@oecd.org) .

---

Nom : ..... Prénom : ..... Profession : .....  
..... Institution : .....  
..... Adresse : .....  
N° : ..... Bte : ..... Code Postal : ..... Localité : .....  
..... Pays : .....  
Téléphone : ..... Fax : .....  
Courriel : .....